

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:                    Pagination continue.   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								



1879.

LECTURES

DU SOIR.

# LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Biographies, Voyages et Légendes.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

UN MORCEAU DE  
**MUSIQUE**  
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

QUATRIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Juillet 1879.

ABONNEMENT

**\$2 par An,**

PAYABLE D'AVANCE

ou

**\$3 dans le cours de l'année.**

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

## SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES.
<b>Littérature.</b>		<b>Archéologie.</b>	
L'Enfant Maudit, (Suite), par de NAVARY.	293	La Porte Kent, à Québec.....	331
Le Loup Blanc (Suite), par PAUL FÉVAL.	300	Tombeau de Pie IX.....	331
Forestiers et Voyageurs (Etude de Mœurs) (Suite), par J. C. TACHÉ.	308	<b>Critique.</b>	
<b>Poésie.</b>		Prononciation continentale du grec, par T. Plamondon.....	332
Le Chant du Typographe, par J. N. DUCQUET.....	330	Mode.—Physiologie du Costume, par Dr. L. Noïrot.....	333
<b>Histoire.</b>		Conseils aux jeunes filles.....	334
Esquisse historique sur les Biens des Jésuites (Suite), par l'abbé BONIN	314	L'homme d'intérieur, par Oct. Feuillet..	334
Esquisse historique sur Victoria (Australie).....	320	<b>Maximes et Pensées.</b>	
<b>Musique.</b>		Diverses pensées.....	307—313—327—334
L'Orpheline d'Avenel, romance.....	316	<b>Memorial Nécrologique.</b>	
<b>Biographies.</b>		Mme. Eug. Larochelle, par X.....	335
<i>Galerie des hommes illustres:</i>		Amédée Turpin, par X.....	336
Ludger Duvernay.....	324	Dlle. Esther Turpin, par X.....	336
Octave Crémazie, par M. E. D. ....	325	Madame Auguste Quesnel.....	336
<b>Bibliographie.</b>		R. S. M. Bouchette.....	337
Les Deux Fiancés, par l'abbé B. O'Reilly.	328	Madame Louis Létourneau.....	337
Manuel du Pèlerin de la bonne Ste. Anne.....	328	Madame Em. Huot.....	337
Le Mois de Juillet, suivi d'une Neuvaine à Ste. Anne.....	329	<b>Variétés.</b>	
Une Gerbe, par Pamphile Lemay.....	329	Les mauvais livres.....	338
Notre-Dame des Laurentides, Cantique.	330	Monument de Sallabery.....	339
		Dialogue entre Bismark et le Diable.....	339
		Derniers vœux d'un Horloger.....	340
		<b>Recreations.</b>	
		Jeux d'esprit.....	343

# Bulletin des Annonces.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.



## Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacrodotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboures, Cœurs, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Cœurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérino, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire, (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc...) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes commandes à très bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENECAI & Cie.,  
Importateurs et Manufacturiers.  
No. 181, rue Notre-Dame, Montréal.

## ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de tous les bourses

LES

**Meilleurs Instruments,**

AUX PRIX

**LES PLUS RÉDUITS.**

**Pianos et Orgues**

de la Maison

**“ ORNISH ”**

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coûtera rien

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'avez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

**CORNISH & Cie.**

Washington, New Jersey.

### AVIS IMPORTANT.

On peut obtenir les Instruments ci-dessus mentionnés, par l'entremise de l'Administration du **Foyer Domestique**, à des conditions très libérales, tant pour la facilité des paiements que pour le prix.

## Les Machines à Coudre

# SINGER

281 Rue Notre-Dame,

Montreal.

La nouvelle Machine à coudre des Familles de la Compagnie manufacturière **SINGER** dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de Machines à coudre vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871, la vente fut de	181,260
En 1872 do do	219,758
En 1873 do do	232,444
En 1874 do do	241,679
En 1875 do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les **Machines à coudre** de la fabrique **SINGER** sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle Machine à coudre des Familles peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le **point élastique fermé intérieurement**, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points; et le moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un **Ourlet** et **Tressoir**, un **Tournevis**, un **Bidon** plein d'huile, une douzaine d'**Aiguilles** assorties, une **Aiguille** plaquée extra, et des **Instructions** pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos Circulaires illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur **pièce** et leur **Prix** assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'adresser à l'Agent,

**281, Rue Notre-Dame,**  
MONTREAL.

MACHINES A COUDRE

DE

# WHEELER & WILSON,

Nos. 1 et 3, Place d'Armes,  
MONTREAL.

Médailles obtenues des Grandes Expositions Universelles de Londres (1862) Paris (1867), Vienne (1873), et Philadelphie (1877).

Les Machines à coudre de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux côtés de l'article cousu.

Les Qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se dénouera.
3. Economie du fil
4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
6. Simplicité et perfectionnement de construction.
7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.

S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les Machines sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appelons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande. S'adresser à l'Agent

Nos. 1 et 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

# C. B. MAJOR,

AVOCAT,

PAPINEAUVILLE, P. Q.

## Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit

CANADA.....\$2.00  
ETATS-UNIS...\$2.20  
EUROPE.....\$4.00  
(Payable l'avance.)

Pour ceux qui ne se conforment point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

## DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

## FOYER DOMESTIQUE

JOURNAL MENSUEL.

## Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.  
Lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

## Littérature.

## L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

VIII.

## Le Charvreur.



NOTE que l'orage poussait vers la demeure de Makenzie était un homme bilieux, de taille moyenne, aux cheveux coupés ras, son regard était pénétrant, froid, presque soupçonneux. D'une main il effleura les bords de son chapeau, de l'autre il posa soigneusement sur la table à côté de lui une pesante sacoche. Loin de se sentir heureux d'être à couvert, tandis que se déchainait l'orage, il semblait en vouloir au maître qui lui ouvrait les portes de Château-Tempête, et aux serviteurs qui venaient de l'y introduire.

Ses yeux inquiets interrogèrent successivement le visage coloré et épanoui de M. Guillaume, et le beau et jeune visage de l'artiste.

—C'est fait pour moi ! s'écria-t-il

avec une rage concentrée, c'est absolument fait pour moi. Je reviens de voyage après avoir touché une somme assez ronde, et il m'est impossible de mettre en sûreté les soixante mille francs que je rapporte. J'ai cru vingt fois que ma voiture se romprait dans les chemins de casse-cou de ce pays.

—Encore, monsieur, dit M. Guillaume, béniriez-vous grandement le maître de ce manoir si vous aviez vu, il y a dix ans, le pays que vous venez de traverser. Personne n'ose s'en plaindre aujourd'hui parce qu'on l'a connu pire. C'est alors que vous auriez pu craindre pour la sacoche gonflée que vous rapportez, car les voleurs traversaient souvent la contrée, tandis que maintenant...

—Vous avez des gendarmes ?

—Non, monsieur, le pays est habité par des braves gens.

—Cela n'empêche pas les voyageurs de se plaindre des routes !

—J'ai soixante-dix ans, reprit M. Guillaume, cela veut dire que j'ai vu beaucoup de choses. Eh bien ! messieurs, cet endroit ressemblait à un véritable chaos. Où vous apercevez des champs on ne voyait que des amas de pierres ; où fleurissent des jardins poussaient des friches et des broussailles. Mais il vint ici un étranger qui eut assez de cœur pour songer au soulagement de grandes misères, et assez d'or pour acheter ce désert et le convertir en un village....

—Je suis certain, répondit l'homme à la sacoche, que ce personnage a fait un bien mauvais placement.

—On l'a méconnu d'abord, mais maintenant on le paie....

—En cinq pour cent ?

—En prières et en reconnaissance.

—Je vous le disais bien, mauvais placement ! Je suis un homme pratique, moi, monsieur ; tel que vous me voyez, je suis banquier. Un capital est un capital, et la reconnaissance ne se cote pas à la Bourse. Or, il me semble qu'ouvrir une hôtellerie dans laquelle personne ne paie en sortant est un genre de folie très-caractérisé. J'avais, du reste, entendu parler de M. Makensie dans nos gazettes, comme d'un original, je suis certain maintenant que l'on ne se trompait pas sur son compte.

—Ainsi, monsieur, demanda l'artiste, vous mettez au rang des démenées spéciales tout ce qui est bienfaisance, vertu, enthousiasme ? Je pourrais vivre dans un coin ignoré du monde, et je voyage le sac sur le dos, contemplant les beaux paysages, admirant les œuvres de Dieu, folie ! Le prêtre qui abandonne sa famille et sa patrie pour évangéliser les nations barbares, folie ! Le millionnaire qui trouvant un pays ruiné en fait une contrée heureuse est insensé....

—Incontestablement, répondit le banquier Michelin.

—Eh bien ! monsieur, reprit Guillaume, je vous certifie qu'à l'époque où M. Makensie conclut l'acquisition de ce domaine, tout le monde dans la ville voisine partagea cet avis éminemment pratique. Vous êtes assez connaisseur, reprit Guillaume en s'adressant à l'artiste, pour voir que ces bâtiments se divisent en deux parties ; les restes de l'ancien manoir et les constructions modernes. Château-Tempête qui méritait si bien son nom par sa situation entre des monts couverts de neige et le torrent qui coule au pied fut démolé en partie pendant la révolution. Pillé d'abord, dévasté, puis livré aux flammes, il résista tant qu'il put, et en dépit des terroristes la grosse tour resta debout avec les murs de la salle des gardes et une partie de la chapelle. Les propriétaires de Château-Tempête moururent, les uns en défendant le roi, les autres dans l'exil, et il ne restait plus d'héritiers directs au moment où la paix fut rendue à la France. Après avoir été décrétés biens nationaux, le manoir, les bois et les terres furent vendus à vil prix. Les acquéreurs ne se trouvant point assez riches pour remettre les champs en état, les jardins se changèrent en tail-

lis, et le parc en forêt vierge. Les décombres environnant les restes du château en rendirent l'approche difficile, et les chèvres seules et les pasteurs en apprirent le chemin. Quelques masurettes se groupaient à une lieue environ, abritant de pauvres gens privés de biens et de croyance, vivant mal sans espérer mieux. L'avalanche, les eaux du torrent et les orages causaient chaque hiver plus d'un deuil, et il n'était guère possible de trouver un pays plus dépeuplé, quand le hasard y conduisit M. Makensie. J'ai tort d'employer le mot hasard, je devrais dire la Providence. Je ne l'ai connu qu'une année après son arrivée au village, et mon estime pour lui ne tarda pas à grandir jusqu'à devenir de l'amitié. Je suis bien aise, monsieur, poursuivit Guillaume en se tournant vers l'artiste, de parler de David Makensie à un homme capable de le comprendre et de l'apprécier. Je vous disais donc que Château-Tempête était une ruine. Seulement, David, avec sa haute intelligence, devina tout de suite le parti qu'il était possible de tirer d'une propriété aussi vaste. Malheureusement elle se trouvait morcelée. Makensie se rendit chez le notaire de la ville voisine, M. Salmon, et lui demanda dans quelles conditions il serait possible de devenir propriétaire du domaine tout entier.

Salmon est un brave homme, fin, sans prétention, il promit que dans un mois M. Makensie pourrait signer les actes nécessaires, et il tint parole. En effet, au bout d'un mois, mon ami soldait comptant ses diverses acquisitions, et au prix relativement minime de cent mille francs il devenait propriétaire de Château-Tempête. C'est à partir de ce moment que commença réellement son œuvre. Il ne resta pas un être dans le pays, homme, femme ou enfant qui ne trouva du travail dans le domaine. Un architecte habile conserva de l'ancien manoir tout ce qu'il put, et employa les matériaux à construire les bâtiments d'habitations et la ferme que vous avez vue. En même temps, on remettait les champs en culture, on rétablissait l'ordre dans le parc, et les rives du torrent devenaient moins dangereuses par suite des travaux d'endiguement.

Des familles des environs s'intallèrent aux Aigles. Makensie éleva une

église, bâtit une école, et paya à la fois le maître de l'une, et le curé de l'autre. Roi de ce petit pays, il est vénéré de tous pour le bien réalisé, et pour celui qu'il rêve ; hors quelques vieilles gens dont la défiance est excusée par l'âge, ou des paysans qui regrettent d'avoir vendu leurs terres à Makensie, mon ami est profondément vénéré. De tous ceux qui le chérissent, je suis celui qui l'aime davantage, sans doute parce que j'ai pu lire plus avant dans son cœur. Il a trop souffert pour rechercher le commerce des hommes, il est trop bon pour leur garder rancune de ces épreuves. Sa bonté s'unit à une inguérissable mélancolie. Il pousse quelquefois jusqu'à la sauvagerie l'amour de la solitude, et moi, qui suis avec l'abbé Laurent et maître Salmon le plus fidèle de ses amis ; je tremble toujours de me rendre importun. Je suis certain que Makensie a, depuis son arrivée dans ce pays, sauvé la vie à plus de cent personnes. Pendant les rafales, tandis que tombe une neige épaisse, il sort, souvent la nuit, accompagné d'un grand chien des montagnes, et l'homme et la bête se mettent à la recherche des voyageurs égarés. Plus d'une fois, Makensie en rapporta sur ses épaules.

—Vraiment, monsieur, dit l'artiste, tout ce que vous m'apprenez de votre ami double mes regrets de ne point insister pour le connaître, au risque de commettre une indiscretion.

—Il rentrera sans doute assez tard, s'il rentre ; car la course qu'il doit faire peut le retenir longtemps.

Le banquier prit son calepin et se mit à griffonner des chiffres, tandis que l'artiste et le père Guillaume s'entretenaient à mi-voix du maître de Château-Tempête.

En ce moment l'angelus tintait à l'église, et les travailleurs venaient d'achever leur repas dans la vaste cuisine qui les réunissait le soir.

Assis dans l'intérieur de la cheminée, quelques-uns s'occupaient de menus travaux, tandis que leurs camarades se reposaient des fatigues de la journée. La Colporteuse cousait activement tout en surveillant son enfant du regard ; Colette attachait des rubans neufs à son tablier ; Morin tressait un chapeau de paille ; Andoche bridait des sabots ; enfin, un homme qui semblait attendre les dernières limites de la vieillesse,

teillait du chanvre, et se faisait aider à cette besogne par Françolette et Martine.

De temps à autre le vieillard cessait de teiller, et alors il reprenait la conversation juste au point où il l'avait laissée. Tous l'écoutaient avec une sorte de déférence, car le chanvreneur connaissait les histoires et les légendes du pays, et de plus on n'était pas loin de le considérer comme sorcier. Il annonçait si juste le temps qu'il ferait, il indiquait si habilement les remèdes à prendre pour certaines maladies, il s'entendait si merveilleusement à nouer les bons mariages et à prédire les deuils qu'on le redoutait grandement dans le pays, et qu'on l'écoutait avec une sorte de crainte respectueuse. Il n'était pas de bonne veillee quand le chanvreneur n'en faisait point partie.

Ce soir-là, il faut l'avouer, loin d'apporter la gaieté à ceux au milieu desquels il travaillait, il semblait au contraire leur inspirer un redoublement d'inquiétude. Soit que le vieillard se trouvât sous une impression pénible et morbide, soit qu'il entendit, comme il le disait, des voix gémir en lui-même, il ne puisait dans sa mémoire que des histoires lugubres, et sa causerie suivait une pente dont la tristesse n'avait pas manqué de se communiquer au cercle de ses auditeurs.

Depuis un instant, il teillait avec une sorte de rage, et brisait le chanvre sous la pièce de bois avec une force que devait plus tard regretter la fileuse. Tout à coup un houhoulement sinistre se fit entendre, et l'outil tomba des mains des travailleurs.

—Il ne manquait plus que ce signe, dit-il. Jusqu'à ce moment j'espérais me tromper, je suis sûr maintenant...

—Sur de quoi, père Germain ?

—Sur qu'il mourra quelqu'un dans cette maison.

—Bah ! répondit Colette, quel est le logis dans lequel il ne meurt pas quelqu'un ? Un peu plus tôt, un peu plus tard. Nous sommes nombreux à Château-Tempête...

—Attendez, reprit le chanvreneur, attendez la Colette... Si le hibou crie deux fois encore, aussi vrai comme je teille du chanvre, et que la lune va sortir des nuages noirs qui la couvrent ; aussi vrai, comme ce matin j'ai vu lever treize corbeaux presque sous mes pieds, il mourra quelqu'un dans cette

maison avant que le soleil se soit couché trois fois.

Colette devint pâle, et Gaspard, fermant son livre, fixa des yeux effarés sur le chanvreur.

—Taisez-vous, dit la Colporteuse, en s'adressant à Germain, taisez-vous, c'est mal d'essayer de lire dans le livre de la destinée. Dieu seul compte nos jours et ménage, suivant sa volonté, nos douleurs et nos joies. Vous effrayez cet enfant avec vos folies...

La Colporteuse appuya sur son épaule le front de son fils, et passant sa main hâlée dans ses beaux cheveux blonds.

—Riez ! riez ! fit le chanvreur, je sais ce que je dis.... Le hibou vient de crier pour la troisième fois, il y aura du sang dans la maison, comme il y a déjà eu des larmes.... J'y viens travailler, parce qu'il faut gagner son pain, pas vrai ! Mais je vois clair, clair comme les oiseaux pour qui les ténèbres n'existent pas. Les orfraies, les engoulevants et les freux ouvrent leurs yeux dans les nuits noires, et mon regard à moi lit dans les consciences, dans les consciences que le remords fait sombres, sombres comme l'enfer....

—Ça, c'est vrai, dit Morin, en cessant de tresser son chapeau de paille, je n'oublierai jamais qu'il y a trois ans, quand Pascon fut assassiné dans le Val-Rouge, vous avez indiqué le vrai coupable, à l'heure où un innocent allait être emmené par la gendarmerie. Et même depuis ce temps-là Nicol vous tient en grande estime et profonde amitié.

—Oui répondit le chanvreur avec une certaine emphase, c'est un don que j'ai.... Quand il y a du sang dans les mains d'un homme je frissonne en l'apercevant comme si un accès de fièvre me prenait ; si un remords le trouble, si une malédiction pèse sur sa tête, l'air me manque, et il me semble que j'étouffe.... Pourquoi vous étonnez-vous que je possède cette faculté-là ? Un médecin ne devine-t-il pas d'un seul regard la maladie de celui qui le mande ? Les bêtes douées d'instinct ne pressentent elles pas l'orage ? Moi je devine le crime et le malheur, voilà tout !

—Nous sommes tous honnêtes ici ! entendez-vous, dit Colette, et cepen-

dant vous paraissiez vouloir insinuer....

—Je ne dis rien ! rien ! répéta le chanvreur en laissant retomber la barre de bois sur sa poignée de chanvre avec une violence concentrée, comme s'il voulait donner un démenti à ses paroles. Mais trouvez-vous naturel ce qui se passe ici, par hasard ?

—J'admire le bien qu'on y fait, et les aumônes qu'on répand.

—Pourriez-vous m'expliquer pourquoi le maître vous a si longtemps refusé la permission de vous marier avec Morin ?

—Il a fini par consentir à notre union, dit Colette.

—Et il fait demain les frais des fiançailles, dit Morin.

—Pourquoi le maître déteste-t-il les enfants ? Est-ce juste ? Est-ce d'un brave cœur et d'une bonne conscience ? Quel mal font ces jeunes créatures pour qu'il les fuie avec une sorte de terreur.

—Vous oubliez qu'il a presque adopté mon Gaspard, fit gravement la Colporteuse, et que mon fils a reçu de lui déjà un peu de science et beaucoup de bonheur.

—Ce n'est pas une raison.

—Vous devenez méchant, le chanvreur, répliqua la Colporteuse, mais je dois tout à M. Makensie, et je ne le laisserai pas calomnier devant moi.

—Ce qui s'est passé au sujet de Gaspard n'empêche pas le maître de haïr les innocents.... Il a fondé une école, c'est vrai, mais il n'y met jamais les pieds, et c'est par le maître qu'il est renseigné sur les progrès des élèves.... Il y a déjà longtemps, M. Bernard voulant ménager une surprise à celui qu'on appelle le Bienfaiteur du pays, amena dans le parc tout son petit monde d'enfants. Chacun d'eux tenait un bouquet à la main, et le plus âgé devait réciter un compliment ; M. Makensie n'eut pas plutôt aperçu les petits qu'il s'enferma dans sa chambre à la grande mortification de M. Bernard...

—Mais, fit Colette, s'il n'accepta point les bouquets des élèves, il leur fit servir une collation de laitage et de gâteaux.... Vous agissez mal, Germain, je vous blâme, et j'en viendrez à vous mépriser, si vous continuez à parler comme vous le faites, et à semer dans l'âme des serviteurs la haine pour ce-

lui dont ils mangent le pain. Certes, je ne garderai bien de révéler à mon maître le rôle que vous jouez dans cette maison, mais j'en instruirai M. Guillaume, son ami. Dans certains cas, garder le silence est une complicité ; je ne suis ni lâche ni ingrate.

—Vous perdez à la fois votre conseil et vos menaces, la Colporteuse : je mange le pain de M. Makensie, et j'y teille son chanvre, partant nous sommes quittes.... Mon travail vaut son salaire... Si je l'aimais par dessus le marché, c'est lui qui me devrait le retour. Quant à me chasser de sa maison, il ne l'oserait pas !

—Il ne l'oserait pas ?

—Non ! le maître comprend que je lis en lui, et mon regard le trouble.... Il sait que je l'ai rencontré la nuit dans les grands bois, sanglotant et criant miséricorde. Il se souvient que j'ai entendu sortir de sa bouche des paroles terribles... et jamais, entendez-vous, jamais, il ne me chassera du château, où je teillerai du chanvre jusqu'à ce qu'on tisse mon linceul.. Si Makensie n'aime pas les pauvres, les pauvres ne l'aiment pas, et plus d'un crache sur son aumône.

—Monsieur n'aime pas les pauvres ! fit Colette ; tout son revenu est dépensé pour eux !

—On distribue de l'argent en son nom, ce qu'il n'est pas la même chose. Est-ce vraiment pratique la charité commandé par l'Évangile que de ne jamais adresser une parole aux malades, aux deshérités, aux souffrants de l'âme ; un mot consolant vaut souvent mieux pour le cœur qu'un morceau de pain pour le corps... Pourquoi Makensie aimerait-il les pauvres, savez-vous seulement s'il est chrétien ? Moi j'en doute, qui dédaigne les petits ne peut adorer le sauveur Jésus... Oh ! je le sais, vous trouverez réponse à tout.... Makensie a construit l'église.... Mais n'avez-vous jamais étudié le maître quand il se tient debout devant l'autel ? Il ne prie pas, ne s'agenouille pas, ne s'humilie pas devant Dieu. On dirait plutôt qu'il lui parle face à face et qu'il prétend lui demander les comptes, à moins qu'il n'ose le braver. Vous lèvez les épaules, la Colporteuse.... J'ai près de cent ans, et j'ai toujours dit leurs vérités aux gens du village, je ne fais point d'exception pour le maître.... Aussi bien quelque chose en moi me force

souvent à parler comme le vent souffle pour amener l'orage, comme le chien hurle la mort pour annoncer qu'une maison prendra le deuil.

—C'est bon ! c'est bon ! fit Morin ; je suis comme la Colporteuse, comme Colette, Andoche et tous ceux qui vous entendent et dont la conscience se révolte tandis que vous parlez. Vous êtes un ancien, le chanvreux, et les vieux ont droit au respect à moins qu'ils se conduisent de façon à démériter. M. Makensie est le maître ici, maître de ceux qu'il paie et gouverne, maître de ses actes et de ses pensées : vous disiez tout à l'heure que vous n'étiez pas obligé de l'aimer en retour de son salaire, mais retenez-le bien, vous deviendriez coupable en le haïssant ; il me semble qu'on peut attirer l'infortune sur une maison à force de la prédire.... Demandez plutôt au bon Dieu, si vous le priez avec ferveur, vous qui remarquez si bien à l'église l'attitude des autres, que le bonheur guérisse M. Makensie de ses tristesses.

La Colporteuse se tourna vers Colette et lui demanda tout bas :

—Croyez-vous que ce soit possible ?

—Oui, le jour où notre maître épousera Mlle. Thérèse.

—Ah ! fit Françonnette en se penchant vers la Colporteuse, vous avez deviné ...

—On devine toujours le secret de ceux qu'on aime répondit Françonnette.

—C'est bon ! c'est bon ! reprit le chanvreux en hochant la tête, et en teillant avec une sorte de rage j'en suis pour ce que j'ai dit, laissez passer trois jours.... Trois jours ! ce n'est pas long dans la vie d'un homme, vous verrez alors si le chanvreux ne lit pas dans les étoiles et n'entend pas ce que disent les hiboux... Vous jugerez si sa voix n'annonce pas les crimes à la façon dont les oiseaux prédissent l'orage.

—Assez ! assez ! fit Morin en se levant, si nous vous écoutions davantage nous serions des lâches, car nous semblerions comme vous attendre que le malheur s'abatte sur le toit qui nous abrite. Nous ne connaissons le maître que par des bienfaits. D'un désert il a fait une contrée fertile ; les cahutes des pauvres gens se sont changées grâce à lui en maisons saines et solides ; l'église reçoit ceux qui veulent

prier, et l'école ceux qui souhaitent apprendre. Nous n'avons pas le droit de demander à un homme le secret de ses chagrins, et de profiter de sa tristesse pour le calomnier. Vous êtes heureux d'être un vieillard, le chanvreur, car foi de Morin, si vous aviez encore la force de tenir un bâton ou de retrousser vos manches et d'essayer la force de vos poings, je défendrais contre vous la réputation de celui que j'aime et que je respecte, comme je respecterais mon père.

—Tu es un brave garçon, Morin ! fit la Colporteuse.

—Je serai fière de t'avoir pour mari, ajouta Colette.

—Donne-moi la main, ajouta Andoche, ce que tu as dit est d'un garçon de cœur.

En ce moment parut au fond de la salle un homme dont la taille paraissait plus haute que nature. Il ôta lentement son manteau ruisselant d'eau, son chapeau à larges bords, et il les posa sur un siège en ayant soin d'étendre le vêtement pour qu'il pût sécher, puis il s'approcha sans bruit afin de prêter l'oreille à la conversation des serviteurs groupés près de la haute cheminée.

Quand il se trouva dans le rayonnement projeté par les lampes posées sur les chenets de fer, son regard s'arrêta avec lenteur sur les divers personnages qui venaient de s'entretenir de sa personne d'une façon si différente. Enfin il arriva si près de la Colporteuse qu'il posa la main sur l'épaule de la jeune femme :

—Vous avez du cœur, lui dit-il, un bon et honnête cœur. Mais à quoi sert de dire à ce vieillard qu'il est un ingrat ? pourquoi lui reprocher ces prédictions sinistres ? Laissez chacun suivre la pente de son esprit, et baiser ou mordre la main qui lui donne du pain....Dieu vous garde, le chanvreur ! car votre tête est blanche, et vous avez sans doute beaucoup souffert !

Et du même pas étouffé, de la même allure tranquille, le maître de Château-Tempête quitta la pièce dans laquelle se tenaient les domestiques.

Après avoir traversé un long couloir il gagna l'ancienne salle d'armes servant de parloir et de salle à manger aux hôtes que venait de lui envoyer la tempête.

Quatre personnes s'y trouvaient réu-

nies ; M. Guillaume qui causait amicalement avec le jeune peintre, et le banquier qui continuait à grouper des chiffres, et Fleuret qui se tenait immobile dans un angle de la salle ;

—Je vous salue, messieurs, dit Makensie, de cette voix calme et froide dont il semblait que la douleur eût brisé les cordes. Bonsoir, Guillaume. Je viens des environs, cherchant avec mon chien si quelque voyageur ne s'était pas perdu dans nos défilés ou n'était point tombé dans quelque précipice ?

—Je vous rends grâce d'avoir accepté mon hospitalité, vous êtes chez vous, messieurs."

L'artiste se leva, tandis que Makensie serrait sans parler la main de Guillaume.

—Je vous remercie pour mon compte, monsieur, lui dit-il, car sans vous je serais fort empêché de continuer ma route. L'orage m'a surpris au moment où j'esquissais un de vos effrayants et magnifiques paysages.

—Ah ! fit Makensie, vous êtes peintre ?

—Je ne fais point d'assez belles choses pour me donner ce titre, peut-être, mais je travaille sans relâche, et j'espère arriver.

—Me ferez-vous la grâce de me montrer votre album ?

—De grand cœur, répondit l'artiste en se levant.

Tandis qu'il ouvrait son sac de voyage, le banquier s'avança vers Makensie.

—Michelin, dit-il, banquier de Grenoble.... Moi et ma sacoche nous sommes très-heureux de nous trouver à l'abri dans les murs de Château-Tempête.... je porte 60,000 francs dans ce sac de cuir....

—Vous pouvez demeurer aussi longtemps que vous le souhaitez, monsieur :

—Vous êtes bien bon ! mon séjour chez vous, ne se prolongera pas au-delà de cette nuit. Je quitterai Château-Tempête fort matin.

—Je donnerai donc des ordres pour que votre voiture soit attelée à l'heure que vous désignerez....

—N'en faites rien, je vous en prie. Avant d'être banquier j'ai été assez pauvre pour me servir moi-même. J'attellerai moi-même, et je souhaite que personne ne se dérange pour moi

dans la maison. Il suffira que vous disiez à vos domestiques de ne point s'effrayer s'ils entendent du bruit de très-bonne heure.

—Il sera fait comme vous souhaitez, monsieur, répondit Makensie.

—Il ne me reste plus qu'à vous témoigner la reconnaissance...

—Je n'en demande ni n'en attends, monsieur ; tout à l'heure, dans la pièce où travaillent des gens qui me doivent leur pain, un vieillard souhaitait que la foudre s'abattit sur cette maison ; peut-être en la quittant plus d'un voyageur secoue-t-il la neige ou la poussière de ses pieds.

—Il est certain, dit le banquier, que dépenser des capitaux considérables comme vous le faites pour rendre service à des étrangers et à des ingrats est un bien mauvais placement, et quant à moi qui suis un homme pratique...

L'artiste s'avança vers Makensie.

—Monsieur, lui dit-il, ce que vous faites est bien ; ne croyez pas que jamais le bien accompli soit inutile. Sans doute vous ne reverrez jamais peut-être ceux qui vous doivent le repas du soir et l'abri durant une nuit orageuse, mais ils ne vous oublieront pas. Plus d'une fois leur souvenir se reportera vers ce Château-Tempête dont la clarté fut leur phare durant la tourmente. Des mères vous béniront, des enfants prieront pour vous... Dieu rend toujours féconde la moisson du bien... Vous avez témoigné le désir de feuilleter mon album, le voici, je serais fier si vous y trouviez une page digne de votre attention.

Makensie avait fixé sur le jeune homme un regard rempli d'intérêt et de bonté, tandis que celui-ci lui parlait. Il prit l'album, s'assit près de la table, et regarda l'esquisse du paysage faite durant la journée.

—C'est bien ! dit-il, oui c'est bien ! vous avez un talent réel, et la nature vous apparaît sous son vrai jour...

Après avoir étudié le dessin de Château-Tempête, Makensie revenant aux premières pages de l'album les étudia lentement.

—Vous connaissez la Bretagne ; dit-il d'une voix qui tremblait légèrement.

—Oui monsieur, répondit l'artiste.

—Je m'en souviens aussi, fit Maken-

sie, et après avoir fait le tour du monde plusieurs mois, je ne puis oublier ces roches de Penmarc'h dont vous avez si bien rendu l'horreur, ni ce clocher de Saint-Pol ; dont le nom chante dans les plaintes, ni ce costume dont le pittoresque l'emporte sur la richesse, et qui sied si bien au visage placide et doux des femmes de ce pays.

—Mais...cette ferme...cette ferme ?

—A été également dessinée en Bretagne, monsieur.

—C'est bien cela...la grande maison, la cour, les vieux arbres...comme tout est vrai et vivant dans ce dessin enlevé de quelques coups de crayon...

Makensie prit son front dans ses mains, et demeura quelques instants les yeux fixés sur la page d'album.

Quand il rendit à l'artiste le volume relié de toile grise, celui-ci le prit en souriant, arracha le feuillet représentant la ferme qui paraissait avoir particulièrement attiré l'attention de Makensie, puis prenant un crayon il écrivit au-dessus :

*Souvenir du 16 août 1878.*

Ensuite tendant le dessin à Makensie :

—Gardez ceci en souvenir de moi, monsieur.

Le premier mouvement du maître de Château-Tempête fut un mouvement de joie, mais ses regards se portèrent sur la ligne tracée par l'artiste, et son visage répéta soudainement une terreur profonde.

—*Souvenir du 16 août, répéta-t-il,.... demain sera le 17 ! le 17 !*

Et sans remercier, sans garder pour ainsi dire conscience de ce qui se passait en lui, Makensie quitta la salle des gardes, laissant le jeune homme surpris, le banquier indifférent, et Guillaume les yeux pleins de larmes.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

# LE LOUP-BLANC

PAR

PAUL FEVAL.

(Suite.)

XXIV.

La loge.



Un obstacle n'empêchait plus Jude Leker de franchir le seuil de la loge. Fleur-des-Genêts, en effet, obéissant à la voix de son père, s'était mise à l'écart. Néanmoins, le vieil écuyer ne se pressait point de profiter de la permission donnée. Il demeurait immobile, à

la même place, craignant un piège et se demandant quel pouvait être cet homme qui affectait de prononcer le nom de Tremblay avec respect.

La défiance, au reste, était permise en ce temps et en ce lieu. L'intérieur de la loge avait un aspect peu attrayant et fait au contraire pour inspirer les soupçons. La lumière n'y pénétrait que par la basse ouverture de la porte, de telle sorte que, du dehors, tout y paraissait plongé dans une obscurité profonde.

Jude était arrivé de la veille. Vingt années de captivité avaient dû changer son visage, et pourtant il y avait là, dans la nuit de cette sombre loge, un homme qui savait son nom et qui lui disait :

—Je t'attendais !

—Était-ce un ami ou un ennemi ? et cette cabane inhospitalière, qui s'ouvrait pour lui seul, ne cachait-elle pas une embûche ?

Jude était brave jusqu'à la témérité ; mais il se devait à la volonté dernière de son maître : il avait frayeur de mourir avant d'avoir obéi.

Néanmoins, son hésitation ne fut point de longue durée. Un second regard jeté sur les traits angéliques de Fleur-des-Genêts, chassa de son esprit

toutes noires pensées. Où habitait cette enfant il ne pouvait y avoir trahison.

Jude entra dans la cabane. Ses yeux, habitués au grand jour, ne distinguèrent rien d'abord.

—Par ici, dit la voix.

Le bon écuyer tourna aussitôt son regard de ce côté, et aperçut dans l'ombre épaisse qui emplissait le fond de la loge deux points ronds et lumineux comme les yeux d'un chat sauvage. Il avança résolument ; une main saisit la sienne et l'attira sur un banc de bois.

Dans cette position, Jude se trouva assis, tournant le flanc au vif rayon de jour qui pénétrait par l'ouverture. Sa vue qui s'accoutumait graduellement aux ténèbres, lui permit de distinguer la forme de la cabane et son ameublement.

C'était une grande chambre carrée, sans fenêtres, ou dont les fenêtres étaient hermétiquement bouchées. Le plafond était si bas, que l'écuyer s'étonna de ne l'avoir point touché du front pendant qu'il était debout.

Dans l'un des angles opposés à la porte, une planche inclinée, recouverte de paille, servait sans doute de lit à un des habitants de cette pauvre retraite. Le reste de l'ameublement consistait en deux bancs et quelques escabelles qui entouraient une table de bois simplement dégrossi.

Rien dans tout cela qui pût servir au sommeil d'une jeune fille. Marie devait avoir une autre retraite.

Entre Jude et le jour il y avait la silhouette entièrement noire d'un homme assis, comme lui, sur un banc. Les deux points ronds et lumineux que Jude avait aperçus dans l'obscurité se trouvaient maintenant entre lui et le jour : c'étaient les yeux de cet homme.

—C'est vous qui êtes le charbonnier Rouan ? lui demanda Jude.

—Je suis en effet celui qu'on nomme ainsi, mon compagnon ; et je te répète. sois le bienvenu dans ma maison ; je t'attendais.

—Vous me connaissez donc ?

—Peut-être bien, mon homme.

—Moi, je ne puis dire si je vous connais, car je ne vois point votre visage.

Pelo se leva en silence, prit la main de Jude et le conduisit au seuil. Là, il exposa en plein sa face noircie aux rayons du jour.

—Je ne vous connais pas, dit Jude

après l'avoir attentivement examiné.

Pelo Rouan regagna sa place première, et Jude le suivit.

—Tu as raison, dit lentement le charbonnier, tu ne me connais pas. Cette loge a été bâtie longtemps après le départ de Nicolas Trembl. Mais ce n'est pas pour me parler de toi ou de moi que tu as quitté le château ?

—C'est vrai. Je suis venu vers vous..

—Tu as bien fait, interrompit Pelo Rouan, et tu fais toujours bien, Jude Leker, parce que ton cœur est fidèle et loyal. Quant au motif de ta visite point n'est besoin de me l'apprendre, je le sais.

—Vous le savez ! répéta Jude avec surprise.

—Je le sais. Tu viens me demander des nouvelles d'un malheureux idiot qu'on appelait Jean Blanc.

—Serait-il mort ? s'écria Jude.

—Non. Et tu veux savoir de ses nouvelles, afin d'apprendre le sort de l'héritier de Trembl.

—C'est vrai ! c'est encore vrai ! murmura Jude dont l'honnête mais lourde nature était violemment secouée par le mystère de cette scène. Vous qui connaissez l'unique but de ma vie, qui êtes-vous, au nom de Dieu, répondez : qui êtes-vous ?

—Je suis le charbonnier Rouan, répondit Pelo avec simplicité : un pauvre homme dont la vie obscure fut cruellement éprouvée, un malheureux qui a quelques bienfaits à payer et bien des outrages à venger.

—Et savez-vous quelque chose du petit monsieur Georges ?

La voix de Pelo se fit profondément triste pendant qu'il répondait :

—Je ne sais rien, rien que ce que vous savez vous-même. Plût au ciel que le château de La Tremlays eût gardé son dépôt aussi fidèlement que le chêne de la Fosse-aux-Loups !

Ces derniers mots firent sauter Jude sur son banc.

—Le chêne de la Fosse-aux-Loups, répéta Pelo Rouan.

Si l'obscurité eût été moins épaisse, on eût pu voir Jude changer deux ou trois fois de couleur dans l'espace d'une seconde. Il prit entre ses doigts de bronze le bras du charbonnier, et le serra convulsivement.

—Qui que tu sois, tu en sais trop long ! dit-il d'une voix basse et menaçante.

Le bras de Rouan était bien frêle pour appartenir à un homme de sa taille. La force de Jude était si évidemment supérieure qu'il semblait que le bon écuyer ne dût avoir qu'un geste à faire pour renverser son hôte sous ses pieds.

Néanmoins, celui-ci garda une contenance tranquille et se renferma dans le silence.

—Qui t'a dit cela ? poursuivit Jude dont la voix tremblait. Sur mon salut, il faut que tu donnes ton âme à Dieu, car tu as surpris le secret de Trembl, et c'est moi qui suis le gardien de ce secret.

Et Jude, sans lâcher le bras de Rouan, porta vivement la main à son épée.

Mais, pendant que le bon écuyer dégainait, le maigre bras de Pelo Rouan tourna entre ses doigts robustes : les muscles de ce bras se tendirent et devinrent d'acier.

Jude voulut serrer plus fort, et ses doigts choquèrent la paume de sa main, qui était vide.

Un bond, Pelo avait franchi toute la longueur de la loge. Jude n'apercevait plus que le rouge éclat de ses yeux qui brillaient de loin dans l'ombre.

Il se précipita de ce côté ; le bruit d'un pistolet qu'on armait ne l'arrêta point : mais, dans sa course, il heurta du pied contre une escabelle renversée et tomba lourdement sur le sol.

A l'instant même, le genou de Pelo Rouan s'appuya sur sa poitrine.

—Si tu te relèves, tu me tueras, mon homme, dit le charbonnier avec calme ; c'est pourquoi, si tu essaies de te relever, je te tue.

Jude sentit sur sa tempe la froide bouche du pistolet.

—La vieillesse ne t'a point changé, reprit Pelo : brave cœur et cervelle bornée. Que veux-tu que je fasse de ton secret ? et si les cent mille livres m'eussent tenté, seraient-elles encore au creux du chêne ?

—C'est vrai, dit pour la troisième fois le pauvre Jude ; mais je ne sais pas qui vous êtes...

—Peut-être ne le sauras-tu jamais. Que t'importe ? Je t'ai laissé voir que je suis l'ami de Trembl, et Trembl, vivant ou mort, a-t-il trop d'amis pour que deux d'entre eux ne daignent point s'expliquer avant de s'entrégorger,

lorsque la Providence les rassemble ?

—Je suis à votre merci, murmura Jude. Puisse Dieu permettre que vous soyez en effet un ami de Trembl !

Pelo Rouan ôta son genou et Jude se releva.

Ramasse ton épée, dit le charbonnier ; j'ai confiance en toi, bien que tu te sois fait le valet d'un Français.

—Un brave jeune homme !

—Un ennemi de la Bretagne ! Mais il ne s'agit point de lui. Revenons à Trembl.

Jude remit son épée dans le fourreau, et tous deux s'assirent de nouveau sans défiance l'un près de l'autre.

—Vous avez été généreux, dit Jude, car je vous avais rudement attaqué. Aussi, je ne vous demanderai point qui vous a rendu maître du secret de notre monsieur. Entre vos mains il est en sûreté ; je me fie à vous, comme vous à moi. Touchez là, s'il vous plaît.

—De grand cœur, mon homme. Jean Blanc m'a souvent parlé de vous. Vous étiez miséricordieux et bon pour le pauvre insensé. Merci pour lui, qui s'en souvient, ami Jude, et qui vous rendra peut-être quelque jour le bien que vous lui avez fait.

—Qu'il le rende à Trembl, le pauvre garçon !

—Il a fait ce qu'il a pu pour Trembl, dit Pelo Rouan avec tristesse et solennité.

—Sans doute, mais ce qu'il pouvait être, par malheur, peu de chose.

—Autrefois, il en était ainsi, parce que Jean Blanc ne savait rendre que le bien pour le bien. Depuis lors, il a appris à rendre le mal pour le mal, et il est devenu fort.

—N'est-il donc plus fou ? demanda Jude.

—Dieu nous envoie parfois des épreuves si violentes que les gens sains en perdent l'esprit, répondit Pelo Rouan ; par contre, ces secousses rendent parfois aussi la raison aux insensés. Jean Blanc n'est plus fou.

—Et a-t-il conservé la mémoire des faits depuis longtemps passés ?

—Il se souvient de tout.

—Il faut que je le voie ! s'écria Jude.

Un tremblement agita le corps de Pelo Rouan.

—Voyez Jean Blanc ! dit-il d'une voix étrange ; il y a bien longtemps que personne n'a pu se vanter de l'avoir rencontré face à face. Croyez-moi, contentez-vous de m'interroger moi-même et ne cherchez pas à joindre Jean Blanc.

—Mais il me dirait peut-être...

—Rien que je ne puisse vous apprendre.

—Vous n'êtes pas dans sa peau, que diable ! s'écria Jude que l'impatience reprenait.

—Il m'a tant de fois ouvert son cœur et ses souvenirs ! répondit le charbonnier avec douceur. Écoutez. Voulez-vous que je vous raconte le lâche assassinat de l'étang de La Tremblays ? J'en sais les moindres circonstances. Il me semble voir l'infâme Hervé de Vaunoy....

—Contez ! contez ! interrompit Jude avidement ; je ne hais pas encore assez cet homme !

Pelo Rouan raconta dans le plus minutieux détail, le meurtre infâme dont Vaunoy s'était rendu coupable sur la personne d'un enfant de cinq ans, petit-fils de son bienfaiteur. Il parla longtemps, et Jude l'écouta constamment avec une religieuse attention. La mort de Loup, le chien fidèle, aracha une larme au vieil écuyer, et l'arrivée de l'albinos, sautant au milieu de l'étang pour sauver le petit Georges, lui fit pousser un cri d'enthousiasme.

Après ! après ! dit-il en retenant son souffle : que Dieu récompense le pauvre fou ! Après ?

Pelo reprit son récit. En arrivant à l'accès de délire qui saisit Jean Blanc dans la forêt, sa voix faiblit et chevrotait comme la voix d'un homme qui se retient de pleurer.

—Jean abandonna l'enfant, dit-il. Quand il revint, il n'y avait plus sur le fossé que la veste de peau de mouton qui était en ce temps-là son vêtement ordinaire. Il tomba sur ses genoux. Il pria Dieu.... Dieu et Notre-Dame.... il pleura....

Jude haussa les épaules avec colère.

—Il pleura des larmes de sang ! reprit Pelo Rouan dont un sanglot souleva la poitrine et, quand il parla de cette affreuse soirée, il pleure encore, car le souvenir de Trembl vit au fond de son cœur.

—Mais pourquoi ne pas courir, chercher ?....

—Son esprit, en ce temps, était bien faible, et ses crises le laissaient brisé. Il resta jusqu'au lendemain matin affaissé sur le sol, sans force et sans pensée. Le lendemain, il courut, il chercha, mais il était trop tard, et il ne trouva point.

—Et nulle trace depuis lors ? aucun indice ?

—Rien.

Pelo Rouan prononça ce dernier mot d'un ton découragé.

Jude, qui jusqu'alors avait dévoré chacune de ses paroles, laissa retomber ses bras le long de son corps, et courba la tête.

—Rien, répéta-t-il ; mais alors il n'y a donc plus d'espoir ?

—Il y a bien longtemps que Jean Blanc a perdu tout espoir, répondit le Charbonnier ; mais Dieu est bon et la race de Trembl ne produisit jamais que des justes et des chrétiens. Peut-être le petit Georges a-t-il été recueilli. En ce cas, la Providence aidant....

Pelo Rouan hésita.

—Eh bien ! fit Jude, qu'alliez-vous dire ?

—J'allais dire qu'il ne serait pas impossible de reconnaître l'enfant.

—Comment cela ? demanda vivement Jude Leker.

—Jean Blanc avait une de ces médailles de cuivre qu'on frappait autrefois à Vitré en l'honneur de Notre-Dame de Mi-Forêt. C'était le seul héritage que lui eût laissé sa mère. Quand sa folie le prit, dans cette horrible soirée, il la sentit venir, et devôt à la sainte Mère de Dieu, il passa la médaille au cou de l'enfant, qu'il mit ainsi sous la garde de Notre-Dame,

—Mais il y a tant de ces médailles !

—Celle de Jean Blanc avait, sur le revers, une croix gravée au couteau, et Mathieu Blanc, son père, en possédait seul une semblable, qui est maintenant au cou de Marie.

—Cette belle enfant que je viens de voir ?

—La fille de Jean Blanc, l'albinos.

Marie, qui continuait sa corbeille de chèvre-feuille au dehors, entendit prononcer son nom et montra sa blonde tête à la porte.

—La fille de... commença Jude.

—Silence ! interrompit le charbonnier. Elle se croit ma fille. Approche, Marie.

Fleur-des-Genêts obéit aussitôt, et Pelo Rouan, prenant la médaille qui pendait à son cou, la mit entre les mains du vieil écuyer.

Celui-ci la tourna et retourna dans tous les sens.

—Puisse Dieu me faire rencontrer la pareille ! murmura-t-il. Je la reconnaitrais entre mille, mais c'est un pauvre et bien faible indice.

Marie s'éloigna sur un signe du charbonnier, et bientôt on entendit au dehors la suave mélodie du chant d'Arthur.

—Elle chante, en effet, la chanson de Jean Blanc, dit Jude.

—Mais je ne vous ai pas tout dit, mon compagnon, dit le charbonnier en changeant de ton subitement, il est encore une chance de retrouver l'héritier de Trembl ; cette chance est précaire il est vrai ; cependant, elle peut amener un résultat avec l'aide de Jean Blanc.

—Jean Blanc ! murmura Jude d'un air de doute ; vous parlez toujours de Jean Blanc. Que peut le pauvre diable, lorsque des hommes ne peuvent pas ?

—Vous ne savez pas ce que c'est que Jean Blanc, dit le charbonnier avec une légère emphase dans la voix. Je vais vous dire où est sa force et ce qu'il peut pour le fils de Trembl.

## XXV.

### Huit hommes et un collecteur.

Les derniers mots de Pelo Rouan avaient relevé le vieil écuyer de Trembl. Quand on désire ardemment, l'espoir perdu revient vite, et la simple possibilité dont parlait le charbonnier remit du courage au cœur de Jude.

Il s'approcha pour ne pas perdre une parole et attendit impatiemment la confiance de Rouan.

Mais celui-ci était tombé dans la rêverie et gardait le silence.

—Eh bien ? dit Jude, le moyen de retrouver notre jeune monsieur ?

Pelo Rouan sembla s'éveiller.

—Le moyen, répéta-t-il ; j'ai parlé d'une chance faible et précaire. Croistu donc que s'il y avait en un moyen, Jean Blanc ne l'aurait pas employé ?

—Toujours Jean Blanc ! pensa Jude.

Et la curiosité se joignit au puissant intérêt du dévouement pour stimuler

son impatience. Quel miracle avait donc grandi le malheureux albinos jusqu'à faire de lui l'arc-boutant sur lequel s'appuyait désormais la destinée de Tremblé ?

Il y a vingt ans de cela, reprit Pelo Rouan avec lenteur et comme s'il se fût parlé à lui-même ; mais ce sont des choses dont le souvenir ne se perd qu'avec la vie. Ecoute, mon homme : quand j'aurai dit, tu connaîtras Jean Blanc comme il se connaît lui-même.

« C'était quelques mois après la disparition de l'enfant. Ponchartrain, que Dieu confonde ! était encore intendant de l'impôt, et ses agents n'avaient jamais osé jusque-là pénétrer dans les retraites écartées des pauvres gens de la forêt. Un matin que Jean coupait du cercle chataignier dans la partie du bois qui borde la route de Rennes, il vit une nombreuse cavalcade s'enfoncer dans la forêt.

« Il y avait des soldats armés en guerre ; il y avait aussi de ces sangsues couvertes de drap noir, dont nous devons apprendre bientôt les attributions et le métier.

« Au devant de la troupe marchaient deux gentilshommes.

« Ce pouvait être une compagnie de bourgeois, de noble et de soldats, faisant route vers la France : mais Jean Blanc avait cru reconnaître, dans l'un des gentilshommes qui chevauchaient en tête, le lâche Hervé de Vaunoy. Or, depuis l'aventure de l'enfant, Vaunoy haïssait terriblement Jean Blanc, qui n'avait point su retenir sa langue.

— Il avait bien fait ! interrompit Jude. Son devoir était de publier partout le crime.

— Il ne faut pas parler de trop bas, quand on dit certaines choses, ami Jude, murmura Pelo Rouan qui secoua la tête ; Jean Blanc était alors une créature un peu moins considérée que Loup, le chien de Nicolas Tremblé. Loup voulait aboyer, on le tua : Jean Blanc aurait mieux fait de se taire.

« Quoi qu'il en soit, il avait parlé, et Vaunoy n'était pas homme à lui pardonner les bruits sinistres qui commençaient à courir dans le pays. En voyant ce misérable suivi de soldats, Jean Blanc eut une vague frayeur. Il songea à son père qui gisait seul dans la loge de la Fosse-aux-Loups, et se laissa

glisser le long du chataignier pour éclairer la marche de la cavalcade

« La cavalcade s'arrêta non loin d'ici, à la croix de Mi-Forêt. Les soldats s'étendirent sur l'herbe ; la gourde circula de main en main. Quant aux gens vêtus de noir, ils entourèrent les deux gentilshommes et il se tint une manière de conseil.

« Jean s'approcha tant qu'il put. On parlait, il n'entendait pas, pourtant il voulait savoir, car il voyait maintenant, comme je te verrais s'il faisait clair en ma loge, l'hypocrite visage d'Hervé de Vaunoy.

« Il s'approcha encore ; il s'approcha si près que les soudards du roi auraient pu apercevoir au ras des dernières feuilles les poils blanchâtres de sa joue. Mais on causait tout bas, et Jean Blanc ne put saisir qu'un seul mot.

« Ce mot était le nom de son père.

« Jean Blanc se sentit venir dans le cœur une angoisse. Le nom de Mathieu Blanc dans la bouche de Vaunoy, c'était la plus terrible des menaces.

« Jean se jeta sur le ventre et coula entre les tiges de bruyères comme un serpent. Nul ne l'aperçut.

« Il put entendre.

« Il entendit que les gens vêtus de noir venaient dans la forêt pour dépouiller les pauvres loges au nom du roi de France. Les soldats étaient là pour assassiner ceux qui résisteraient. Les gens vêtus de noir se partagèrent la besogne : c'étaient les suppôts de l'intendant.

« Le nom du père de Jean avait été prononcé, parce que les collecteurs ne voulaient point se déranger pour un si pauvre homme, mais Vaunoy les avait excités.

— Il a de l'or, disait-il ; je le sais ; c'est un faux indigent ; sa misère est mentuse. Saint-Dieu ! s'il le faut, je vous accompagnerai dans son bouge. Mais, retenez bien ceci : il a de l'or, et quelques coups de plat d'épée lui feront dire où est caché son pécule.

« Les autres répondirent :

« — Allons chez Mathieu Blanc.

« Alors Jean se coula de nouveau, inaperçu entre les tiges de bruyères. Une fois sous le couvert, il bondit et s'élança vers la Fosse-aux-Loups.

« Par hasard Vaunoy ne mentait pas. Il y avait de l'or dans la pauvre loge de Mathieu Blanc : quelques pièces

d'or, reste de la suprême aumône de Nicolas Trembl, quittant pour jamais la Bretagne."

—Oui, oui, murmura Jude ; en partant, il n'oublia pas son vieux serviteur. Ce fut moi qui jetai la bourse au seuil de la loge.

Pelo Rouan parut ne point prendre garde à cette interruption.

—Lorsque Jean arriva dans la cabane, poursuivit-il, ses forces défailaient, tant son émotion était navrante. Il avait le pressentiment d'un cruel malheur. Vous connaissiez Mathieu Blanc, ami Jude ; ç'avait été un homme vaillant et fort, mais la souffrance pesait un poids trop lourd sur les derniers jours de sa vie.

"Ce n'était plus, au temps dont je parle, qu'un pauvre vieillard, toujours couché sur son grabat, miné par la maladie, stupéfié par les progrès lents et sûrs d'une mort trop longtemps attendue. En entrant, Jean lui donna un baiser suivant sa coutume, et le vieillard lui dit ;

—Je souffre moins, Jean mon fils.

—Une autre fois, Jean se fut réjoui, car il aimait bien son père, mais il songea aux cavaliers qui sans doute en ce moment galopaient vers la loge, et il frémit de rage et de peur.

—La bourse où se trouvait le restant des pièces d'or de Trembl était sur la table. Jean n'eut pas même l'idée de la cacher. Ce qu'il cacha, ce fut le vieux mousquet dont se servait son père au temps où il était soldat.

—Une bonne arme, mon homme, portant loin et juste ! Jean la jeta dans les broussailles, au dehors, avec la poire à poudre et des balles.

—Puis il revint s'asseoir au chevet de son père.

—Quelques minutes se passèrent. Un bruit sourd rétentit au loin sur la mousse dans la forêt. Jean comprit que les cavaliers avaient mis pied à terre au delà des fourrés et qu'ils avançaient vers le ravin.

—Il alla au trou qui servait de croisée, et souleva la serpillière pour voir au dehors.

—Il n'attendit pas longtemps.

—Bientôt le taillis s'agita de l'autre côté du ravin et des hommes parurent.

—Jean les compta. Il y avait un collecteur, huit soldats et Hervé de Vaunoy.

—Jean les vit gravir la lèvre du ravin. Puis on frappa rudement à la porte, dont les planches vermoulues craquèrent. Jean alla ouvrir, avant même que l'homme vêtu de noir eût crié son : De par le roi !

Des soldats entrèrent en tumulte, suivis de Vaunoy qui resta prudemment près du seuil. Le collecteur tira de son pourpoint une pancarte et lut des mots que Jean ne sut point comprendre. Puis il dit :—Mathieu Blanc, je vous somme de payer cent livres tournois pour tailles présentes et arriérées depuis dix ans.

—Mathieu Blanc s'était retourné sur son grabat, et regardait tous ces hommes armés avec des yeux hagards.

—Le collecteur répéta sa sommation, et les soldats s'appuyèrent en frappant la table du pommeau de leurs épées.

—J'ai soif, Jean, dit faiblement le vieillard.

—Le cœur de Jean se brisait, car l'agonie se montrait sur les traits flétris de son vieux père. Il voulut prendre le remède qui était sur la table, mais l'un des soldats leva son épée et fit voler le vase en éclats.

—Qu'il paie d'abord, dit le soldat ; après il boira.

—Vaunoy, qui était sur le seuil, se prit à rire.

—Les dents de Jean étaient serrées à se briser. Il ne pouvait parler, mais il montra du geste la bourse, et le collecteur s'en empara.

—Je vous disais bien qu'ils avaient de l'or ! grommela Hervé de Vaunoy qui riait toujours.

—Le collecteur compta quatre louis et demanda les quatre livres qui manquaient.

—J'ai soif ! murmura Mathieu Blanc, que prenait le rôle de la mort.

—Pas une goutte de liquide dans la cabane ! Jean Blanc se mit à genoux devant un soldat qui portait une gourde. Le soldat comprit et eut compassion ; mais Vaunoy s'avança et repoussant l'albinos avec haine :

—Qu'il paie ! dit-il.

—Je n'ai plus rien ! sanglota Jean : plus rien, sur mon salut ; tuez-moi et prenez pitié de mon père.

—Mathieu Blanc fit effort pour se lever : il étouffait ; c'était horrible.

—J'ai soif ! râla-t-il une dernière fois.

“ Puis il retomba mort sur la paille du grabat.”

En arrivant à cette partie de son récit, la voix de Pelo Rouan était graduellement devenue haletante et étranglée. Elle s'éteignit tout à coup lorsqu'il prononça ces derniers mots, et Jude sentit sa main mouillée, comme par une goutte de sueur ou une larme.

Le bon écuyer, du reste, n'était guère moins ému que Pelo Rouan lui-même.

—Le pauvre garçon ! murmura-t-il en serrant convulsivement ses gros poings ; le pauvre garçon ! voir ainsi assassiner son père et ce misérable Vaunoy !... pour Dieu, mon homme, que fit Jean Blanc après cela ?

Pelo Rouan respira avec effort.

—Jean blanc, répéta-t-il, lorsqu'il mourra, n'éprouvera point une angoisse comparable à celle de cet affreux moment. Il voila le visage de son père mort et s'agenouilla auprès du lit, sans plus savoir qu'il y avait la dix misérables pour railler sa douleur. Mais il ne lui laissèrent pas oublier longtemps leur présence.

—Eh bien ! manant, dit le collecteur, les quatre livres que tu dois au roi !

“ Jean Blanc se leva et se retrouva face à face avec ces hommes qui venaient de tuer son père. Un instant il crut que son débile cerveau allait éclater ; sa folie le pressait : il sentait les approches du délire ; mais une force inconnue et nouvelle le grandit tout à coup. Son esprit vacillant s'affermir. Il se reconnut homme après sa longue enfance, et ce fut comme une miette de joie au milieu de son immense douleur.

—Arrière ! cria-t-il d'une voix qui ne gardait rien de sa faiblesse passé.

Les soldats se mirent entre lui et la porte, mais Jean Blanc avait du moins conservé son agilité prodigieuse ; il bondit, et son corps, lancé comme la balle d'un mousquet, passa au travers de la serpillière qui fermait la croisée. Dehors Jean Blanc retomba sur ses pieds.

“ Lorsque les soldats sortirent en criant et en menaçant, il avait déjà disparu dans les broussailles.

—Tirez ! cria Vaunoy ; tuez-le comme un animal nuisible, ou il prendra sa revanche !

“ Quelques coups de feu se firent entendre, mais l'albinos ne fut point atteint, quoique vingt pas le séparassent à peine de la loge. Il ne bougea pas et demeura coi dans les broussailles où il s'était caché.

“ Alors commença une œuvre sans nom. Furieux d'avoir vu l'une de ses victimes lui échapper, Vaunoy, cet homme au visage doucereux et souriant, qui assassine sans froncer le sourcil, Vaunoy ordonna aux soldats d'incendier la loge. On alluma des fagots à l'aide d'une batterie de fusil, et bientôt une flamme épaisse entourait le lit de mort du vieux serviteur de Trem ! ”

—Les misérables ! s'écria Jude ; et que fit Jean Blanc ?

—Attends donc ! dit Pelo Rouan dont les dents serrées semblaient vouloir retenir sa voix ; Jean ne bougea pas tant que les assassins restèrent autour de la loge, riant comme des sauvages, et blasphémant comme des démons. Quand il se retirèrent, Jean s'élança hors de sa cachette, pénétra dans la loge en feu, et prit le cadavre de son père qu'il emporta au dehors, afin de lui donner plus tard une sépulture chrétienne.

“ Il ne fit point en ce moment de prière ; à peine déposa-t-il un court baiser sur le front du vieillard, desséché déjà par le vent brûlant de l'incendie.

“ Jean Blanc n'avait pas le temps.

“ Il saisit le fusil qu'il avait caché sous les rochers, le chargea et descendit en trois bonds le ravin, dont il remonta de même la rampe opposée. Puis il s'élança tête première dans le fourré. Les assassins avaient de l'avance : mais le vent d'équinoxe ne va pas si vite qu'allait Jean Blanc poursuivant les meurtriers de son père.”

—Bien cela ! s'écria encore Jude, bien, Jean Blanc, mon garçon !

—Attends donc ! Avant qu'ils eussent atteint la lisière du fourré où étaient attachés leurs chevaux, un coup de fusil retentit sous le couvert. Le collecteur tomba pour ne plus se relever.

Jude battit des mains avec enthousiasme.

—Et Vaunoy ? dit-il, et Vaunoy ?

—Vaunoy devint plus pâle que le corps mort du vieux Mathieu. Il

tremblait ; ses dents s'entre-choquaient.

—Hâtons-nous, hâtons-nous ! dit-il.

—Ils se hâtèrent ; mais au moment où ils atteignaient leurs chevaux, on entendit encore un coup de fusil. Le soldat qui avait brisé, sur la table, le vase qui contenait le remède de Mathieu Blanc, poussa un cri et se laissa choir dans la mousse.

—Mais Vauncy ? mais Vaunoy ? interrompit Jude.

—Attends donc ! ils montèrent à cheval. La terreur était peinte sur tous les visages naguère si insolents. Ils prirent le galop, croyant se mettre à l'abri, les insensés ! Jean Blanc ne savait-il pas comment abréger la distance ? La route tournait ; Jean Blanc allait toujours tout droit. Point de taillis assez épais pour arrêter sa course, point de ravin si large qu'il ne pût franchir d'un bond.

—Aussi à chaque coude du chemin, le vieux mousquet faisait son devoir. C'était une bonne arme, je te l'ai déjà dit, et Jean Blanc tirait juste.

—A chaque détonation qui ébranlait la route du feuillage, un homme chancelait sur son cheval, et tombait. Jean Blanc les chassait au bois, et pas une seule fois il ne brula sa poudre en vain.

—De temps en temps, ceux qui restaient essayaient de battre le fourré pour détruire cet invisible ennemi qui leur faisait une guerre si acharnée. Plus d'une balle siffla aux oreilles de Jean Blanc tandis qu'il rechargeait son arme derrière quelque souche de châtaignier : mais ces efforts n'aboutissaient qu'à retarder la marche des soldats. Aussitôt qu'ils avaient regagné la route, un coup partait, un homme mourait.

—Par le nom de Tremblay s'écria Jude qui s'exaltait de plus en plus au récit de cette sauvage vengeance ; je n'aurais jamais cru le pauvre Mouton-Blanc capable de tout cela, Sur ma foi ! c'est un vaillant garçon, après tout ! Mais Vaunoy ? n'essaya-t-il point de tuer ce mécréant de Vaunoy ?

—Attends donc ? Jean Blanc n'oubliait point Vaunoy, mon homme ; il faisait comme ces gourments qui gardent le plus fin morceau pour la dernière bouchée ; il gardait Vaunoy pour la bonne bouche.

—Le moment vint où le dernier sol-

dat vida la selle et se coucha par terre comme ses compagnons. Jean Blanc avait tué huit hommes et un collecteur des tailles. Il ne restait plus que Vaunoy. Celui-ci, plus mort que vif, poussait furieusement son cheval, rendu de fatigue. Jean Blanc mit deux balles dans son fusil et s'en alla l'attendre au dernier détour de la route sur la lisière de la forêt.

—A la bonne heure ! interrompit Jude Leker en frappant ses deux mains l'une contre l'autre.

Le bon écuyer faisait comme ces gens qui se passionnent tout de bon pour les péripéties d'une pièce de théâtre. Il avait vu Vaunoy la veille et pourtant il espérait sérieusement que Vaunoy allait être tué dans le récit de Pelo Rouan.

Celui-ci secoua la tête.

—Lorsque parut le nouveau maître de la Tremlays, poursuivit-il, Jean Blanc visa. Son âme passa dans ses yeux : rien au monde désormais ne pouvait sauver Hervé de Vaunoy...

—Eh bien ! dit Jude, voyant que le charbonnier hésitait.

—Vaunoy regagna son château sain et sauf, répondit Pelo Rouan,

—Pourquoi ? Jean Blanc le manqua ?

—Jean Blanc ne tira pas.

Jude laissa échapper une exclamation énergique de désappointement.

—Jean Blanc ne tira pas, reprit lentement le charbonnier, parce que le souvenir de Tremblay traversa son esprit à ce moment et qu'il ne voulut pas auéantir, même pour venger son père, la dernière chance de connaître le sort du petit monsieur George.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

#### Maximes et Pensées.

Dieu aime les hommes, puisqu'il a établi une religion pour les rendre heureux. S'il aime les hommes, on est sûr de lui plaire en les aimant aussi.

\*\*\*

La calomnie est un monstre né sans yeux et sans oreilles, mais avec cent langues pour divulguer ce qu'il n'a pu voir ni entendre.

# FORESTIERS

ET

## VOYAGEURS.

### CHAPITRE II

#### Histoire de Père Michel.

(Suite.)

#### § 17—Le Grand-Lièvre et la Grande-Tortue.



L'est donc bon de vous dire que je me suis trouvé à une grande Fête de Médecine, parmi les Sautoux (1), dans les environs du lac Oninipeg. Il s'agissait d'essayer le pouvoir de deux fameux jongleurs : ils étaient tous deux forts de Médecine, savaient agiter la loge et parlaient l'un au Grand-Lièvre, l'autre à la Grande-Tortue.

Mais commençons par dire ce que c'est que le Grand-Lièvre et ce que c'est que la Grande-Tortue ; car l'importance des jongleurs est en raison de l'importance de leur manitou.

*Kitchéouab*, le Grand-Lièvre, avait créé le monde. Dans le monde il y avait en ce temps-là *Kitchémijibi* le Grand-Tigre, qui dévorait les bêtes, et *Midjibichiki* le Grand-Bison, dont on trouve encore des os (2), qui mangeait toutes les plantes.

*Kitchéouab*, voyant que tout allait être mangé par ces deux ogres, lâcha les eaux des nuages, des lacs et des savannes.

Il y eut donc une grande inondation et tout fut délavé pêle mêle dans les eaux : le Grand-Tigre et le Grand-Bi-

(1) Les Sautoux ont reçu ce nom des voyageurs, parce qu'une partie de la nation sauvage ainsi nommée habitait et habite encore les environs du Saull Sainte-Marie. Cette partie de la tribu qui habite les bords des lacs Huron et Supérieur porte le nom sauvage d'*Odjiboué*.

(2) Mastodontes.

son périrent. Le Grand-Lièvre, lui, s'était retiré audessus des nuages et il ne s'occupait plus de son œuvre.

*Midjikine*, la Grande-Tortue, vint alors et, après s'être promené dans le grand lac et en avoir fait trois fois le tour, elle alla chercher le castor et se l'associa pour reconstruire le monde.

Quand tout fut remis en ordre, Le Grand-Lièvre vint visiter la terre qui s'était de nouveau couverte d'arbres, de plantes et d'animaux utiles. Il trouva cela beau. Pour montrer que tout cela lui appartenait, il prit une branche de *mascouabina* et une branche de *pinbina* et il se mit l'une dans l'oreille droite et l'autre dans l'oreille gauche : c'est pour cela qu'il est toujours représenté avec deux branches à la place des oreilles (3).

Depuis ce temps-là, il y a toujours eu une grande froideur entre *Kitchéouab* et *Midjikine*. Les jongleurs qui parlent au Grand-Lièvre ne sont pas écoutés de la Grande-Tortue, et ceux qui parlent à la Grande-Tortue ne sont pas entendus du Grand-Lièvre.

Dans la Fête de Médecine dont je vais vous parler, il devait y avoir lutte de puissance entre le jongleur *Ouatouss*, Le Lièvre, qui parlait à son patron, et *Miskouadéz*, La Tortue, qui parlait au sien.

Les deux jongleurs étaient assis par terre l'un devant l'autre, et les sauteux étaient assis en rond autour d'eux. Pour commencer la cérémonie, un des sauvages chanta la *chanson de la médecine* en battant la mesure avec son *Chichikois* (4) et les autres firent leur chorus : *oh ! hi ! ha ! ha !*

Quand la médecine fut prête, un des jongleurs fit un signe de la main, pour faire cesser le chant. Il se fit un grand silence et tous les sauvages se penchè-

(3) Cette figure d'un lièvre ayant deux branches d'arbre pour oreilles se voit souvent découpée ou peinte sur les ustensiles des sauvages.

(4) *Chichigouane* est le vrai mot sauvage, il désigne un instrument de musique qui sert à battre la mesure. Cet instrument, fait de bois, de peau deséchée ou de corne, se compose d'un manche et d'une portion renflée creuse remplie de petits osselets, de petits cailloux ou de plomb à tirer. Soit qu'il ait été imaginé à l'imitation des grelots de la queue du serpent à sonnette, soit qu'après son invention les sauvages aient remarqué sa ressemblance avec cet objet, on a donné à l'instrument de musique le nom du serpent à sonnette, *Chichigoué*, en y faisant entrer la terminaison *gane* qui, dans les langues algonquines, caractérise presque toujours un nom d'ustensile.

rent en avant, le coude sur le genou et le menton dans la main droite.

—La corde de Bois-Blanc est forte, dit d'abord Ouabouss, et on ne peut pas la casser !

—La peau du Bison est épaisse et solide, repliqua Miskouadèz, il est impossible de la déchirer.

Les anciens, assis ensemble avec les chefs, se regardèrent les uns les autres puis, faisant un signe de tête, ils dirent tous :

—C'est juste !

Tout le monde se leva. On apporta des perches et des peaux de chevreuil, pour construire deux loges. Les deux loges faites, ayant chacune environ dix pieds dans tous les sens, on apporta une longue corde d'écorce de bois blanc, et une longue lanière de peau de bison passée.

Les deux jongleurs se placèrent debout, les jambes serrées l'une contre l'autre et les deux bras allongés et rapprochés du corps. On les garotta alors depuis le col jusqu'aux pieds, avec force tours et force nœuds, puis on les déposa, couchés sur le dos, un dans chaque loge, et la *couverte* qui servait de porte à chaque loge fut soigneusement rabattue.

Il y avait un silence parfait. Au bout de quelques minutes on entendit de sourds gémissements dans chaque loge, puis les deux loges se mirent à *frémir*, puis à *s'agiter*. Enfin, à l'expiration d'environ dix minutes, les deux jongleurs sortirent tout couverts de sueurs et visiblement fort fatigués.

On enleva les peaux et les perches des deux loges, et on examina la *corde* et la *lanière* qui occupaient la place des jongleurs : elle avaient conservé exactement la forme qu'elles affectaient sur le corps des deux hommes, et les tours et les nœuds qu'on avait faits étaient intacts.

Chacun reprit, alors, la position qu'il occupait d'abord dans le cercle. Les anciens se regardèrent, comme la première fois, et le chef principal dit :

—*Kitchéouab* a fait le monde, et *Midjikine* l'a refait. Ceux qui leur parlent sont forts !

Et tous les Sauteux répondirent avec gravité :

—C'est vrai !

Ce fut ensuite de nouveau le tour des jongleurs de parler :

—Le Serpent à sonnettes tue, dit

Ouabouss, on ne revient pas de sa morsure !

—Le Petit-Castor (5) est poison, reprit Miskouadèz, on meurt quand on l'avale !

Les anciens, après s'être regardés, dirent :

—C'est juste !

On apporta alors un grand cassot d'écorce recouvert d'un morceau de peau, et une tasse à moitié pleine d'eau.

Ouabouss prit le cassot et enleva le couvert : un serpent à sonnettes laissa voir sa tête ; le jongleur le saisit aussitôt de la main gauche et, se levant, il alla le montrer aux sauvages assis en rond, en répétant de temps en temps :

—C'est un serpent à sonnettes !

—Oui ! c'est un serpent à sonnettes, répondaient les uns après les autres les sauvages.

Ouabouss retourna au milieu du cercle et présenta sa main droite au serpent qui la mordit, en s'y attachant. Le jongleur montra à l'assemblée le serpent suspendu à sa main par ses crochets enfoncés dans les chairs, puis il secoua sa main ; le serpent tomba mort, et Ouabouss s'assit de nouveau tranquillement sur la terre.

Miskouadèz se leva, à son tour, fit le tour du cercle, montrant aux sauvages sa tasse contenant douze petites bêtes qui courraient sur l'eau : le jongleur répétait de temps en temps.

—Ce sont des petits-castors !

—Oui ! des petits-castors, répondaient les sauvages.

Il retourna à sa place, avala l'eau et les insectes, montra le dedans de la tasse vide à tout le monde et s'assit.

Il se fit un grand et assez long silence, à la suite duquel les chefs et les anciens se regardèrent un instant, puis le chef qui présidait dit :

—*Kitchéouab* et *Midjikine* sont puissants ! Il ne fait pas bon de les irriter.

Le chef regarda encore les anciens, puis il ajouta ;

—Le poison ne tue pas tout de suite. Il faut attendre !

Les sauteux se retirèrent alors dans

(5) Les Bois-brûlés appellent *petit-castor* un insecte qui vit principalement sur l'eau, dans les mares et les flaques. Les gens s'accordent à dire que c'est un poison violent, et que ceux qui ont le malheur d'en avaler deux ou trois meurent. Aussi quand les Bois-brûlés prennent de l'eau dans les petites mares stagnantes à l'obscurité ont-ils le soin de la couler avant de boire.

leurs cabanes. Pendant toute la journée et une partie de la nuit, ils surveillèrent les deux jongleurs ; mais ceux-ci ne ressentirent aucun effet de leur audacieuse action.

Le lendemain matin tous les sauvages étaient décampés (6), à l'exception des deux sorciers qui laissèrent la place de fort mauvaise humeur, dans l'après-midi, allant chacun de son côté.

Je suis bien sûr que l'un des deux n'aura pas manqué de *ficher la torquette* (7) à l'autre ; mais pour ma part je n'en ai plus entendu parler

#### 18—La conteste.

Je vous ai dit que j'étais engagé pour cinq ans à la Compagnie du Nord-Ouest et que pendant ces cinq années là j'ai parcouru bien du pays ! Oui, bien du pays depuis la Baie d'Hudson jusqu'aux Montagnes Rocheuses à l'Ouest, et depuis la Rivière-Rouge jusqu'au grand lac d'Esclave au nord.

À l'expiration de mon engagement, la Compagnie me proposa un second marché pour quatre ans avec des gages presque doubles de ceux que j'avais auparavant. Comme je voulais emporter un peu d'argent pour m'établir, j'acceptai.

C'était justement au commencement des difficultés entre la *Compagnie du Nord-Ouest* et la *Compagnie de la Baie d'Hudson*. C'étaient à qui des deux compagnies aurait les hommes les plus capables et les plus entendus, et les canadiens étaient portés sur la main. La Compagnie du Nord-Ouest qui les avaient déjà, les garda presque tous. On s'attendait qu'il y aurait du tapage et les canadiens n'aimaient pas à se diviser ; au reste le *Nord-Ouest* payait bien son monde.

Cette chicane entre ces deux compagnies de traite s'appelle *La Conteste* ; tous les vieux voyageurs connaissent ça. *La Conteste* a fini par un grand procès,

(6) Un brusque départ de cette sorte, dans les assemblées délibérantes des sauvages, équivaut à la question préalable résolue dans la négative dans les parlements constitutionnels.

(7) *Ficher la torquette* en langage de voyageur appliqué à la cabale sauvage, veut dire jouer un vilain tour, donner un sort, une maladie ou la mort même.

puis les deux compagnies se sont réunies et n'en ont plus fait qu'une.

*La Conteste* a commencé à peu près dans le même temps que la dernière guerre avec l'Amérique ; mais elle a duré plus longtemps : à preuve c'est que des vieux officiers et soldats de Bonaparte, qui ont servi pendant la guerre contre les américains, ont été engagés par *Le Milord* (8) pour venir s'emparer des forts du Nord-Ouest : on les appelait *les Meuront*.

Je vous assure que nous avons eu de rudes temps à passer durant la *contesté* ; ça serait trop long de vous raconter tout ce que j'ai vu ; mais je vais tâcher de vous en donner une petite idée.

Toute la chicane venait de ce que la Compagnie de la Baie d'Hudson voulait faire dans les pays d'en haut, ce que la Compagnie des Postes du Roi faisait sur les côtes du Nord elle voulait empêcher tout le monde, excepté elle, de traiter avec les sauvages.

Avant l'arrivée de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les pays d'en haut, il n'y avait jamais eu d'habitants dans ces endroits ; la population se composait des différentes nations sauvages, des hommes libres et des engagés. Les hommes libres étaient des vieux voyageurs mariés à des sauvagesses ; ils vivaient de leur chasse et du prix de l'ouvrage qu'ils faisaient de temps en temps pour *Le Nord-Ouest*. Ce sont les descendants de ces hommes libres, qu'on nommait et qu'on nomme encore aujourd'hui *métis* ou *bois-brûlés*. Les engagés, comme le nom le dit, étaient les voyageurs employés par la Compagnie pour un temps fixe. Puis il y avait encore parmi les blancs, les bourgeois des postes, les interprètes et les commis ; mais eux aussi étaient des engagés. Le plus grand nombre des bourgeois et des commis étaient écossais ou anglais ; mais presque tous les interprètes et voyageurs étaient canadiens.

La Compagnie de la Baie d'Hudson, elle, employait des gens de toutes sortes de nations, mais surtout des écossais, des irlandais, des anglais et des bostonnais ; elle comptait aussi, parmi ses employés, quelques canadiens qui

(8) *Le Milord* est le nom par lequel tous les vieux voyageurs de ce temps là désignent Lord Selkirk, acquéreur d'une partie des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson et fondateur de la colonie d'Assiniboia, sur la Rivière Rouge.

avaient bien de la misère avec ces voyageurs de nouvelle espèce qu'on appelait *les pigeons*. C'en était des voyageurs que ces *nouveaux déballés* ; ça ne connaissait ni les bois ni les rivières ; le moindre petit rapide leur faisait peur, ils faisaient *portage en descendant comme en montant*.....une vraie compagnie pour notre Benn dont je vous ai parlé.

Voyez-vous, il n'y a que cela qui a soutenu la Compagnie du Nord-Ouest et a forcé l'autre compagnie à la prendre en société : si le Nord-Ouest n'avait pas eu les canadiens pour elle, elle n'aurait pas pu lutter pendant seulement six mois ; parceque *Le Milord* était bien plus riche et bien plus puissant que les associés du Nord-Ouest.

Les canadiens et les brûlés étaient donc pour le *Nord-Ouest* et les sauvages aussi ; mais on ne pouvait guère compter sur ceux-ci. Ils s'apercevaient bien que ni l'une ni l'autre des compagnies ne s'occupait de leurs intérêts, que toutes les deux cherchaient à faire le plus de profit possible avec eux. Tous seraient même restés parfaitement neutres s'ils n'avaient pas vu les gens de la *Baie d'Hudson* commencer à faire des arpentages et à cultiver la terre, ce qui leur fit appréhender qu'on voulait s'emparer de leur pays.

La Compagnie de la Baie d'Hudson ne pouvait pas soutenir la concurrence, pour la traite, avec notre compagnie qui avait les meilleurs hommes et les plus habiles interprètes, aussi son plan était-il d'avoir des soldats et de s'emparer des forts et des canots chargés, attendu qu'elle se prétendait le seul maître.

La Baie d'Hudson avait bâti un fort sur la Rivière-Rouge, là elle avait des canons et des soldats ; elle avait, de plus, fondé une colonie dans cet endroit qu'elle nommait la colonie d'Assiniboya. Il y avait là au bout de deux ans une quarantaine de familles écossaises et irlandaises. C'est au fort en question que résidait le gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson.

Les bois-brûlés, et les sauvages n'aimaient pas ces colons qu'ils appelaient *les jardiniers* : — Ce pays-ci, disaient-ils, est fait pour les chasseurs ; on n'a pas besoin de *jardiniers* dans les prairies et les bois des pays d'en haut.

Il n'y avait pas deux ans que le Gouverneur de la Baie d'Hudson était

à la Rivière Rouge qu'il s'était déjà emparé de plusieurs canots du Nord-Ouest : il avait même réussi à gagner, par son argent, quelques commis du Nord-Ouest ; mais pas des canadiens, Dieu merci. Voici ce que fit l'un de ces traîtres.

Notre compagnie avait un poste sur la Rivière à la Souris ; ce poste contenait dans ce moment là des provisions pour un parti de canotiers qui devait passer par là dans le cours de la saison. Le poste était gardé par des canadiens sous les ordres d'un nommé Pritchard. Le gouverneur de la Rivière Rouge, ayant gagné ce Pritchard, envoya une troupe de ses gens pour s'emparer du fort ; les canadiens étaient bien disposés à se défendre ; mais avant l'attaque, Pritchard avait caché les munitions et ils ne purent tirer un seul coup de fusil. Quand donc les canots du Nord-Ouest arrivèrent en ce lieu, ils trouvèrent que le poste était occupé par leurs ennemis ; mais, comme il fallait livrer leurs armes et leurs pelleteries, mourir de faim ou bien s'emparer du fort, ils déclarèrent qu'ils étaient déterminés à mourir en combattant, si on ne leur livrait pas les provisions qui leur étaient destinées : alors le commis de la Baie d'Hudson leur remit les provisions.

Enfin c'est ainsi que les choses allaient, mais le sang n'avait pas encore coulé. On faisait la guerre aux provisions et aux ballots de pelleteries ; il était clair, cependant, que ça ne pouvait pas durer longtemps ainsi : les oreilles commençaient à chauffer aux canadiens et aux brûlés ; on était exposé à mourir de faim ; puisque les voyageurs du Nord-Ouest comptaient entièrement sur les approvisionnements des forts, pour vivre durant les longs voyages qu'ils faisaient.

La première rencontre où il y eut du sang de répandu, eut lieu à la Rivière-aux-Anglais. Je ne pourrais pas vous dire combien il y avait d'hommes de chaque côté, parce que je n'y étais pas et que chacun racontait les choses à sa façon. Toujours est-il, qu'un parti de nos voyageurs canadiens se trouva, je ne sais comment, à camper tout près d'un parti de la Baie d'Hudson. Les gens du Milord, faisant mine de bonne humeur, vinrent se mêler aux canadiens, puis finirent par leur engendrer chicane et les attaquer avec des

bâtons et des pierres ; mais ils n'y firent pas leur affaire ; car nos gens, s'armant à la hâte comme ils purent, ne mirent pas grand temps à les repousser. Il y avait des yeux pochés et des égratignures des deux côtés dans cette première échouffourée : mais ce n'aurait pas été grand'chose, si le commis de la Baie d'Hudson n'avait ramené ses gens, armés cette fois de fusils, pour s'emparer des effets du Nord-Ouest.

Les gens de la Baie d'Hudson, pressés comme des voleurs, tirèrent toutes leurs armes de loin, sans faire d'autre mal à nos gens que quelques blessures, dont un homme mourut cependant. Là dessus, les canadiens se mirent à courir sur leurs ennemis pour ne pas leur donner le temps de recharger leurs fusils et tirer à petite distance ; arrivés à moyenne portée, ils firent une décharge générale qui tua le commis de la Baie d'Hudson, deux autres hommes et en blessa plusieurs ; tous les autres prirent la fuite et les gens du Nord-Ouest ne furent plus inquiétés de ce côté là.

Enfin les choses en étaient venues aux extrémités, chacun sentait qu'il allait se passer des événements sérieux et on se préparait à ce qu'on voyait venir. C'était justement la dernière année que j'ai passé dans les pays d'en haut.

La Compagnie du Nord-Ouest avait un poste à la Rivière-Qu'Appelle, à l'entrée de pays de *grosse chasse* et c'était là qu'on amassait la plus grande partie des provisions de *pémican* que les canots emportaient dans les voyages. On eut vent que le gouverneur de la Baie d'Hudson faisait des préparatifs pour s'emparer de tout le pémican et de toutes les pelleteries du fort Qu'Appelle. Imaginez alors quelle aurait été la situation des deux ou trois cents voyageurs qui comptaient sur cet approvisionnement pour vivre.

Les employés du Nord-Ouest, alarmés de ce qui se passait, demandèrent au bourgeois de ce district, M. Alexandre MacDonell, de prendre des mesures pour prévenir les malheurs qui menaçaient.

Le bourgeois, pour répondre à cette sommation des voyageurs, fit venir pendant l'hiver autant d'hommes qu'il put des postes les plus voisins et les moins exposés ; puis au printemps il

partagea tout son monde en deux partis, l'un devait garder le poste de la Rivière Qu'Appelle et l'autre maintenir les communications entre ce poste et le lac Ouinipeg.

Au mois de Juin je faisais partie d'une expédition de cinquante hommes composée de canadiens, de brûlés et de sauvages, commandée par un commis écossais, M. Grant, et un interprète canadien, M. Boucher.

On avait ordre d'éviter la colonie de la Baie d'Hudson, de rallier en route les convois du Nord-Ouest et de leur prêter main forte au besoin. Au lieu de faire tout le trajet par eau, comme c'était l'usage auparavant, on devait en faire une partie par terre, pour éviter la colonie et le fort qui commandait la rivière.

Pour ne pas nous rapprocher de trop près de l'établissement du Milord, nous avons fait un détour, bien avant d'arriver vis-à-vis de la colonie. M. Boucher marchait le premier avec vingt-cinq hommes : M. Grant venait à environ un quart de lieue en arrière avec les vingt-cinq autres.

Les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient eu connaissance de notre marche et en avaient informé leur gouverneur, M. Semple.

Arrivés à la hauteur du fort à peu près, nous vîmes venir à notre rencontre une troupe armée. Nous marchions presque sans ordre et dispersés ; mais à cette vue tous les hommes furent rappelés auprès de notre chef M. Boucher, qui dépêcha de suite un message vers M. Grant et nous dit à nous : — Je vais aller voir ce que veulent ces gens là ; restez tranquils ici jusqu'à ce que je revienne pour vous donner des ordres, à moins qu'on ne tire sur moi ; dans ce cas vous viendrez à mon secours.

M. Boucher s'avança seul avec un sauvage sauteux qui avait mis sa couverture en manteau sur son dos, pour montrer qu'il ne s'avançait pas pour combattre. Quand ils furent à peu près à mi-chemin entre les deux troupes, M. Boucher fit signe à celui qui commandait les gens de la Baie d'Hudson de venir comme lui sans ses hommes. Il fut compris ; car nous le vîmes venir, accompagné de deux hommes à la rencontre de notre capitaine.

Je ne sais pas ce qu'ils se dirent ; mais au bout de quelques minutes,

nous vîmes un des trois mettre la main sur M. Boucher, comme pour s'emparer de lui. M. Boucher, qui était un maître-homme, n'eut pas de peine à se dégager et aussitôt il tourna le dos à ses adversaires pour revenir vers nous.

Nous remarquâmes, en ce moment, que les trois hommes de la Baie d'Hudson gesticulaient avec violence en parlant ensemble et que le reste de leur troupe marchait vers eux. Puis nous vîmes deux d'entre eux mettre en joue, les amorces brûlèrent et nous entendîmes les deux coups de fusils. M. Boucher fut blessé légèrement à l'oreille et l'autre balle perça la couverture du sauteur, comme nous l'apprîmes plus tard.

Au bruit de cette détonation, nous nous élançâmes au secours de M. Boucher qui s'était retourné vers ses agresseurs, en nous faisant signe d'accourir. Le sauteur, lui, s'était débarrassé de suite de sa couverture et prenant son temps, pour bien viser, il avait tiré son coup de fusil, qui renversa blessé le chef des gens de la Baie d'Hudson et rien moins que leur gouverneur, M. Semple. La chute de M. Semple avait été saluée par un cri de joie féroce poussé par le sauvage ; mais presque au même instant, nous recevions une décharge qui nous tua un bois-brûlé et blessa quelques uns de nos gens. Après nous être avancés encore un peu, nous fîmes halte et ripostâmes par une volée générale, sous laquelle nous pûmes voir tomber plusieurs de nos ennemis.

— Les couteaux ! cria alors M. Boucher, et nous mimas nos couteaux dans les canons de nos fusils (9), en reprenant notre course vers les hommes de M. Semple.

Nos sauvages hurlaient comme des loups, et nous entendions les cris de la bande de M. Grant qui venaient à notre aide : c'était une scène que je n'oublierai jamais.

Nous n'eûmes pas la peine de faire usage des couteaux ; la troupe de la Baie d'Hudson, affaiblie par notre décharge et entendant les cris de nos camarades, se retira promptement en arrière et déposa ses armes.

(9) Les voyageurs et les hommes de l'Ouest, n'ayant pas de bayonnettes, faisaient usage pour les combats corps à corps, à l'instar de nos anciennes milices, d'un couteau dont le manche de bois s'adaptait au fusil en s'introduisant dans le canon.

Au moment où nous arrivions au milieu des tués et des blessés, le sauteur dont j'ai parlé, lequel avait pris le temps de recharger son fusil, vint au gouverneur Semple, qui se soutenait à moitié assis avec sa main droite, et lui tira à bout portant une balle dans la tête en disant : — Tiens, chien, c'est toi qui est la cause de tout cela ! Puis, allant ramasser sa couverture, il s'enfonça dans la prairie, nous laissant glacés d'horreur à la vue d'un pareil acte de vengeance.

Il y avait cinq morts, en comptant le gouverneur Semple, et neuf blessés du côté de nos adversaires, sur environ trente hommes qu'ils étaient. Nous avions tiré à petite portée en visant : c'est qu'il n'y avait pas de badinage, il fallait donner ou recevoir la mort. Nous avions, nous, un tué et six blessés, mais parmi ceux-ci un seul hors de combat.

Nous nous laissâmes de suite, profondément tristes des deux côtés. Après avoir enterré notre camarade, marqué d'une petite croix le lieu de sa sépulture et prié pour le repos de son âme, notre troupe continua son voyage vers le fort Qu'Appelle.

Ce fut ma dernière expédition dans le Nord-Ouest ; car je repartis de suite pour revenir au lac Quinipeg et de là descendre en Canada avec les canots de retour de cette saison. Le bruit de notre victoire d'Assiniboia s'était répandu dans tout le pays d'en haut et avait jeté les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans la terreur : ils s'écartaient des lieux où nous devions passer et nous n'entendions presque plus parler d'eux dans le Grand-Ouest ; mais il n'en fut pas ainsi lorsque nous arrivâmes au Fort William.

J. C. TACHÉ.

(A continuer.)

#### Maximes et Pensées.

Il semble qu'estimer quelqu'un c'est l'égaliser à soi.

\*\*\*

Entre hommes, c'est comme chez les loups : il ne faut pas tomber, si l'on ne veut pas être dévoré par la bande.

## Histoire.

ESQUISSE HISTORIQUE

SUR

## LES CORPORATIONS RELIGIEUSES.

## BIENS DES JESUITES.

PAR

L'abbé F. BONIN.

(Suite.)

X

Pourquoi et jusq' à quel point les Biens consacrés à Dieu sont soumis à la juridiction temporelle ?



Un chrétien en donnant ses biens à l'Eglise pour la gloire de Dieu ne les peut donc donner que tels qu'il les possède, de la même manière et aux mêmes conditions dont il en jouit sous la juridiction de la puissance souveraine civile. Il peut bien changer la destination des revenus de ces biens, mais physiquement ils demeurent toujours les mêmes, et sous ce point de vue toujours soumis aux lois civiles. Cette sujétion aux lois et aux charges de l'Etat doit donc demeurer même après la consécration de ces biens à Dieu, à moins que la puissance civile n'en accorde l'exemption, comme ailleurs nous démontrons qu'elle doit le faire.

Tout citoyen est libre de faire de ses biens ce qu'il veut, pourvu qu'il ne fasse tort à personne et ne trouble point l'ordre public. De ce que dans cette disposition il est nécessairement soumis aux lois de la puissance de l'Etat concernant la transmission des propriétés, il est évident qu'il ne peut donner ou vendre qu'à une personne apte à recevoir selon les lois, ou qu'à un citoyen comme lui. Si donc la personne à laquelle il veut donner n'a point

l'aptitude légale pour recevoir, la donation sera invalide, légalement du côté du donataire. Or une communauté religieuse approuvée par la puissance spirituelle est bien corporation canonique dans l'Eglise ; mais elle ne peut devenir corporation dans l'Etat que par l'approbation de celui ou de ceux qui la gouvernent ; et c'est par des lettres patentes que se donne l'existence légale à une corporation. Donc le bon ordre, qui n'est autre chose que l'expression de la volonté de Dieu, exige qu'une communauté religieuse se fasse reconnaître comme être moral ou citoyen par la puissance civile pour accepter et posséder des biens, de même que pour la même fin une réunion de citoyens a besoin de se faire reconnaître comme personne civile pour recevoir et posséder des biens. Ainsi une communauté religieuse est sous la juridiction immédiate de la puissance spirituelle quant à ses membres et à l'emploi de ses biens, puisqu'ils sont, elle et eux consacrés à Dieu, et que la puissance spirituelle est établie pour gouverner ce qui regarde les intérêts de Dieu ; mais les membres de cette même communauté et leurs biens, quant à la manière de les posséder, vendre, aliéner, transmettre, etc., sont sous la juridiction immédiate de la puissance civile, puisque les membres de cette communauté ont succédé au propriétaire ou au donateur, dont les biens et la personne à cause des biens étaient sous la juridiction immédiate de l'Etat, et que celui-ci n'a pu les donner que tels qu'il les avait. *Res omnis transit cum onere quod habet.* Mais une communauté laïque est sous la juridiction immédiate de l'Etat quant à ses membres, à ses biens et à la manière de les employer, de les vendre, posséder, aliéner, etc, etc., parce que la puissance temporelle est établie pour ce qui concerne le bien et le bon ordre de la société civile. (1)

## XI.

## L'Etat doit accorder des immunités aux corporations.

Des personnes, qui paraissent fort zélées pour le bien de l'Etat, ne voient qu'avec peine les communautés, sur-

(1) Voyez *Devoli*, t. 2, p. 300, titre 20, § 1.

tout celles de l'Eglise, exemptes des impôts, des charges et des devoirs auxquels sont sujets les particuliers. Cependant rien de plus conforme à la saine raison, et même au bien public. En effet toute communauté est essentiellement fondée pour l'avantage de l'Etat : ses biens ne sont que pour cela, et les membres n'en peuvent prendre que pour leur honnête subsistance, l'entretien des bâtiments, etc., et le surplus d'après la volonté des fondateurs doit être employé à des œuvres qui tournent au bien public. Si donc après la donation l'on continue d'exiger de la communauté les mêmes obligations auxquelles était tenu le donateur, c'est d'abord, ce semble, exiger de ce nouveau citoyen double contribution, puisque par devoir il est obligé d'employer au bien public le superflu de ses biens, et que d'ailleurs tous ses travaux doivent tendre à ce but ; et, en second lieu c'est même nuire au public ; car ces impôts, ces charges diminuent les revenus de la communauté, et ainsi la mettent hors d'état de faire autant de bien qu'elle en ferait à la société, si on ne la gênait point par là. Donc toute communauté doit être exempte d'impôts et de charges ; ainsi le veut le bien public pour lequel est instituée toute communauté. Par là elle fait ce que l'Etat serait obligé de faire. (2)

Si l'intérêt de l'Etat bien entendu exige que les corporations laïques jouissent de certains privilèges et de certaines exemptions, ce même intérêt exige aussi que les corporations religieuses soient traitées de la même manière. Rappelons-nous ici ce principe du grand Bossuet que travailler pour Dieu, c'est travailler pour l'Etat, comme travailler pour l'Etat, c'est travailler pour Dieu. Veut-on en faveur de cette vérité des témoignages d'autant plus irrécusables que leurs auteurs étaient plus ennemis de l'Eglise et de toute Religion ?

“ Les gouvernements modernes, dit J. J. Rousseau dans son *Emile*, doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité et les révolutions moins fréquentes ; il les a rendus eux mêmes moins sanguinaires : cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernemens anciens. ”

(2) *Darviti*, t. 2. p. 302, titre 20. § 2, 3 et 4.

Or où la Religion est-elle mieux et plus constamment pratiquée, enseignée et défendue que dans les communautés religieuses ? Et dans quelle Religion se trouvent les communautés les plus régulières et les plus morales, si ce n'est dans la religion catholique, apostolique et romaine ? C'est un aveu que n'a pu s'empêcher de faire l'impie Voltaire lui-même, si acharné contre les Religieux et les Religieuses.

“ Il est certain, dit-il, que la vie séculière a toujours été plus vicieuse, que les grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères ; mais les désordres ont été plus remarquables par leur contraste avec la règle. ”

*Pendant que les princes mahométans, dit Montesquieu dans son Esprit des Loix, livre 24, c. 7. 3, donnent sans cesse la mort ou la reçoivent, la Religion chez les chrétiens rend les princes moins timides et par conséquent moins cruels. Le prince compte sur ses sujets, et les sujets sur le prince. Chose admirable ! La Religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. ”* Et outons encore Voltaire ; il parle si bien, quand par fois il écoute la vérité : “ Partout où il y a une société établie, une religion est nécessaire ; les lois veillent sur les crimes publics, et la religion sur les crimes secrets. ” Donc mieux la religion est prêchée et enseignée constamment, moins il y a de crimes secrets, et plus par conséquent l'Etat est tranquille et heureux ; moins il lui faut sévir et moins il a besoin de troupes et d'officiers pour contenir les peuples dans le devoir. Or les communautés religieuses ne prêchent-elles pas constamment de paroles et d'exemples ? Elles contribuent donc incontestablement au bien de l'Etat ; par conséquent il est de l'intérêt de cet Etat de les favoriser au moins autant que les corporations laïques. J'ajoute que le respect pour la Religion exige que la puissance civile accorde des immunités aux corporations religieuses. En effet les biens stables de ces corps sont consacrés à Dieu, étant destinés à un objet de religion ; les exempter des impôts du prince est donc de la part des magistrats séculiers une action religieuse et vertueuse, soit parce que cette exemption contribue au culte de Dieu, soit parce qu'elle montre le res-

# L'ORPHELINE D'AVENEL.

ROMANCE.

Paroles de Mme. LAURE JOURDAIN.

Musique d'ARISTIDE de LATOUR

*Moderato.*

PIANO.

Près du vieux chemin d'A - ve - nel seule hé -

las! dans no - tre chau - miè - re. pauvre orphe - li - ne vers le

ciel mes yeux en - cor cher - chent ma mè - re!...

Tempo 1°

Je l'invoque et tout près de moi sa douce i - ma - ge sem - ble son -

Moderato.

rill. *mf* rire et répondre à mes pleurs, Cou - ra - ge! *p* Bon - ne mè - re,

*suivez.* *rf*

*dolce.* bon - ne mè - re, du ciel ah! veille en - cor sur moi!

*mp*

*rf* *al lib.* Bon - ne mè - re, Bon - ne mè - re, du ciel ah!

*rf* *cres - - - con - - -*

*rall.*  
veille en - cor sur moi!

*do.* *suivez* *pp*

*rf* *rall.*

II

L'ORPHELINE.—Bien loin, bien loin, je m'en souviens.  
 Je vis un jour partir mon frère ;  
 Il ne sait pas, pauvre Bastien.  
 Qu'en l'appelant... mourut ma mère.  
 Hélas! moi je l'appelle aussi, vaine espérance!  
 Frère, sans toi, je redis seule en ton absence :  
 Bonne mère. etc.

III

BASTIEN.—Me voilà, sœur, pleurons à deux ;  
 Oui, c'est moi, ton appui, ton frère :  
 Nous avons une mère aux cieux,  
 Ici-bas, je serai ton père,  
 Va, pauvre enfant, que pour toi cessent tant d'alarmes ;  
 Ensemble nous dirons en essuyant nos larmes :  
 Bonne mère, bonne mère.  
 Du ciel, ah ! tu veillais sur nous !  
 Bonne mère, bonne mère.  
 Du ciel, ah ! tu veillais sur nous !

pect qu'on doit à Dieu et aux biens qui lui sont consacrés. Il en faut dire autant de l'immunité personnelle des membres de ces corps, qui sont consacrés à Dieu et destinés à son culte. Respecter les personnes religieuses est un acte de vertu et de religion, parce que c'est respecter les ministres du Très-Haut.

Voulez-vous savoir combien l'immunité est conforme au sentiment de religion ? Je demande pourquoi les Princes les plus religieux se sont toujours distingués par leur zèle à l'accorder et à la conserver ? C'est que la religion leur dictait le respect qu'ils devaient aux biens et aux personnes consacrées à Dieu. Pourquoi les nations idolâtres ont-elles montré la même déférence pour l'immunité des biens et des personnes dédiées au culte de leurs fausses divinités ? C'est que la seule raison enseigne que c'est une marque indispensable de respect et d'estime envers Dieu qu'on honore, d'exempter ses biens et ses ministres des charges communes. Quoi ! les Grecs et les Romains, les Egyptiens et les Ethiopiens, les Arabes et les Perses, les Indiens et les Goths, les Bretons et les Celtes, les Germains et les Mahométans, les Chinois et les Japonais, toutes les nations ont respecté les immunités du sacerdoce et de tout ce qui y tient, et les chrétiens seuls n'écouteront pas la voix de la nature et de la religion ?

Il n'est point de nation sous le ciel qui ne sache qu'il faut reconnaître un Dieu, auteur de tout ce qui est, bien qu'elle ignore quelquefois quels attributs on lui doit accorder. D'un pôle à l'autre c'est le sentiment de tous les hommes, depuis que le monde est, et par conséquent la voix de la nature. Or s'il est un Dieu, l'homme est son ouvrage ; il lui doit donc le respect et l'hommage ; de là le culte de la divinité chez tous les peuples ; de là des cérémonies et des personnes consacrées spécialement à ce culte ; de là le respect rendu partout à ces personnes et à ce qui leur appartient en qualité de ministres de la divinité. C'est ce que développe très-bien Montesquieu, dans son *Esprit des Loix*, livre 25, chap. 4 :

“ Le désir naturel de plaire à la Divinité multiplia les cérémonies ; ce qui fit que les hommes occupés à l'agriculture devinrent incapables de

“ les exécuter toutes, et d'en remplir les détails. On consacra aux dieux des lieux particuliers ; il fallut qu'il y eût des ministres pour en prendre soin, comme chaque citoyen prend soin de sa maison et de ses affaires domestiques. Aussi les peuples qui n'ont point de prêtres, sont-ils ordinairement barbares. Tels étaient autrefois les Péraliens, tels sont encore les Wolguskys. Des gens consacrés à la Divinité devaient être honorés, surtout chez les peuples qui s'étaient formé une certaine idée d'une pureté corporelle nécessaire pour approcher des lieux les plus agréables aux dieux, et dépendante de certaines pratiques. Le culte des dieux demandant une attention continuelle, la plupart des peuples furent portés à faire du clergé un corps séparé. Ainsi chez les Egyptiens, les Juifs et les Perses on consacra à la Divinité certaines familles, qui se perpétuaient, et faisaient le service. Il y eut même des religions où l'on ne pensa pas seulement à éloigner les ecclésiastiques des affaires, mais encore à leur ôter l'embarras d'une famille, et c'est la pratique de la principale branche de la loi chrétienne. ”

Que pour être agréable à la Divinité et en être écouté favorablement, il faille avoir le cœur et le corps purs, c'est ce que les payens avaient très bien compris.

“ C'est une opinion commune aux hommes de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les religions, dit M. le Comte de Maistre dans son ouvrage intitulé : *Du Pape*, t. 2, liv. 3 ; chap. III, page 136, qu'il y a dans la continence quelque chose de céleste qui exalte l'homme et le rend agréable à la Divinité ; que par une conséquence nécessaire, toute fonction sacerdotale, tout acte religieux, toute cérémonie sainte s'accorde peu ou ne s'accorde point avec le mariage. Il n'y a point de législation dans le monde qui, sur ce point, n'ait gêné les prêtres de quelque manière, qui même à l'égard des autres hommes, n'ait accompagné les prières, les sacrifices, les cérémonies solennelles, de quelque abstinence de ce genre, et plus ou moins sévère. Le précepte hébreu ne pourrait pas épouser une femme répudiée, et le grand-

" prêtre ne pouvait pas même épouser  
 " une veuve. Le Talmud ajoute qu'il  
 " ne pouvait épouser deux femmes.  
 " quoique la polygamie fut permise au  
 " reste de la nation ; et tous devaient  
 " être purs pour entrer dans le sanc-  
 " tuaire. Les prêtres Egyptiens n'a-  
 " vaient de même qu'une femme. L'hié-  
 " rophante chez les Grecs était obligé  
 " de garder le célibat et la plus rigou-  
 " reuse continence. Origène nous ap-  
 " prend de quel moyen se servait l'hié-  
 " rophante pour se mettre en état de  
 " garder son vœu ; par où l'antiquité  
 " confessait expressément et l'importa-  
 " nce capitale de la continence dans  
 " les fonctions sacerdotales, et l'impuis-  
 " sance de la nature humaine réduite  
 " à ses propres forces. Les prêtres, en  
 " Ethiopie comme en Egypte, étaient  
 " reclus et gardaient le célibat. Et  
 " Virgile fait briller dans les champs  
 " élisées le prêtre qui toujours garda  
 " la chasteté. Les prêtresses de Cérès à  
 " Athènes, où les lois leur accordaient  
 " la plus haute importance, étaient  
 " choisies par le peuple, nourries aux  
 " dépens du public, consacrés pour  
 " toute la vie au culte de la déesse, et  
 " obligées de vivre dans la plus austère  
 " continence. "

De tout ceci que conclure ? Que  
 tout gouvernement, à moins qu'il soit  
 athé, doit, par intérêt pour le droit pu-  
 blic qu'il est chargé de promouvoir, et  
 par respect pour Dieu et pour ceux  
 qui sont dévoués spécialement à son  
 culte, accorder aux communautés reli-  
 gieuses l'exemption des impôts, des  
 devoirs et des charges publiques.  
 Quelque soit sa croyance, la saine rai-  
 son, au flambeau de laquelle il doit se  
 conduire en tout, le doit engager à  
 respecter d'autant plus les biens et les  
 personnes d'une corporation religieuse  
 que la croyance de cette corporation  
 est plus pure et plus propre à rendre  
 vertueux, et que la morale, qui découle  
 de cette croyance, est mieux pratiquée  
 par ses membres ; parce qu'elle honore  
 plus la Divinité et contribue plus au  
 bien véritable de la société.

## ESQUISSE HISTORIQUE

SUR

**VICTORIA.**

(AUSTRALIE.)

(Suite.)

VI.

Divisions de la Colonie, Villes principales, etc.



VICTORIA est divisée en dis-  
 tricts et comtés. Cette  
 contrée possède des traits  
 de terres fertiles conve-  
 nables aux entreprises de  
 l'agriculture, riche en  
 minéraux, produisant de  
 l'or, de l'argent, du cui-  
 vre, du fer, du fer blanc,  
 du plomb, du charbon,  
 du marbre, et de la pierre

à chaux. Les récifs de pierres aurifères  
 sont explorés avec grand succès dans  
 les parties montagneuses du pays.

Le climat et le sol de la partie infé-  
 rieure de la contrée sont convenables  
 à la croissance d'oranges, de citrons,  
 de houblon, de tabac et d'opium, et le  
 sud-est à toute espèce de produits d'a-  
 griculture. Le pays est abondamment  
 arrosé par de grands fleuves et de  
 grands lacs : les rivières Avon, Thomp-  
 son, Tambo, Snowy, La Trobe, et  
 beaucoup d'autres ; les lacs Victoria,  
 Wellington, King, et de nombreuses  
 lagunes.

La population de Victoria est de 20,  
 000 âmes, mais le chemin de fer ré-  
 cemment ouvert y ajoutera en toute  
 probabilité quatre fois autant.

La formation géologique est princi-  
 palement volcanique, d'où s'élèvent  
 des couches de granit au nord-est  
 Au sud la contrée est aurifère.

Le sol et le climat varient beaucoup  
 et permettent la croissance de presque  
 toutes productions.

En 1861, il se trouvait à Victoria à  
 peu près six personnes au mille carré.  
 En 1871, 8 au mille carré—nous avons  
 donc en Angleterre pour chaque habi-  
 tant les trois cinquième parties d'un

acre de terre, pendant qu'à Victoria il y a 77 acres pour chaque individu.

### VII.

Richesses Minérales, le Sol et l'Agriculture.

La principale source de revenu de Victoria est son or. Pendant l'année 1877, on obtint d'or, 809,653 onces, — soit 289,754 onces d'alluvial et 519,887 onces de mines de pierres aurifères. Les opérations de mines s'étendent sur 1,185 milles carrés et le nombre de récifs aurifères 3,328. La valeur estimée de métaux obtenus pendant l'année 1877 s'élève à £189,568,143.

Touchant la question d'agriculture, nous dirons que le blé, l'avoine, les pommes de terre et le foin sont, et ont toujours été les principales récoltes de Victoria.

La culture du lin est une industrie qui, commencée à Victoria il y a quelques années, est presque défunte ; la raison de sa décadence étant le manque de machines pour préparer le fibre, et conséquemment la difficulté de vendre. A l'exception de très peu de colonistes venant de l'Écosse et de l'Irlande, le besoin de connaissance et des moyens d'explorer cette culture fait défaut. En 1868, la colonie produisit 81 acres, et en 18934 acres furent cultivés en lin, dans le voisinage de Melbourne et de Geelong ; l'année précédente il y eut 1000 kilo de fibre, et 150 boisseaux de graine de lin. mais depuis, la récolte a diminué par degrés, et jusqu'à cette année il n'y avait que 3 acres cultivés en lin, produisant 2½ kilogrammes de fibre, et 52 boisseaux de graine du lin. Pour encourager la production du lin dans la colonie, le gouvernement offrit dernièrement de procurer aux personnes désirant s'en occuper, de la graine et l'information nécessaire à la culture et à la préparation, accordant certaine somme aux cultivateurs qui produiraient les meilleurs échantillons du fibre, mais très peu ont profité de cette offre. La culture de la Bêtrave n'est pas récente à Victoria. Il y a quelques années on l'éleva et avec tant de succès qu'on établit une distillerie pour obtenir l'esprit de la racine, article nécessaire, considérant le manque de moyens et d'expérience de la part des promoteurs.

Cette entreprise fut bientôt abandonnée et une compagnie se forma pour extraire le sucre de la bêtrave. Machines, et tout le nécessaire furent importés et les opérations commencées à Stranghton Vale, près de Geelong. Le succès fut parfait. Du sucre de belle qualité offert au marché à côté de celui de Maurice, obtint de bons prix. La première vente du sucre de bêtrave de la compagnie de Victoria eut lieu le 1er Décembre 1872. Les rapports du lendemain annoncèrent les prix suivants. Sucre de Maurice 25s. 9d. 27s. 6d., 30s., 33s. 6d., 36s. 9d., 37s. 6d le kilogramme, selon la qualité. Beaucoup d'intérêt fut apporté à la première vente du sucre colonial, vente de 800 sacs, représentant 25 tonnes et réalisant 23s à 36s. 6d le kilogramme. On apercevra donc que la culture de sucre provenant de la bêtrave est non seulement possible, mais un fait accompli dans la colonie. Le Houblon et "l'Arrowroot" croissent avec succès à Victoria ainsi que nombreuses autres plantes.

La région des forêts s'étend en une voie presque sans interruption dans la plus grande partie des districts montagneux, sud et est, où le "eucalyptus" croit dans toute sa noblesse. De bois indigènes, le plus précieux est le "red-gum" (encalyptus rostrato) bois compacte, dur et d'une veine onduleuse. Les autres espèces sont de peu de valeur excepté pour bois de chauffage.

### VIII.

Manufactures, Métiers et Industries.

Les industries à cette heure si fermement établies à Victoria ont commencé leurs opérations sur une bien petite échelle, et malgré beaucoup de difficultés ; maintenant nous pouvons être fiers de dire que nous ne dépendons plus des marchés étrangers pour nos articles d'usage ordinaire ; une des industries qui emploie un grand nombre d'ouvriers est la manufacture de chaussures. Nous avons aussi bien d'autres importantes manufactures fournissant de l'emploi à un immense nombre de la classe industrielle.

Commerce, vaisseaux, métiers. Depuis quelques années le commerce de Victoria a atteint des proportions gigantesques, et on peut en juger par les

statistiques et les comptes de la douane. Le port de Melbourne est toujours encombré de vaisseaux de divers tonnages, de vapeurs et de vaisseaux à voiles.

En 1876 la valeur totale déclarée des importations était, £15,705,354 ; et celle des exportations, £14,196,487 ; l'excès des importations sur les exportations étant de £1,508,867 ; la valeur totale du commerce était de £29,901,841. La valeur des importations et des exportations par tête de la population était : Importations, £18 18s. 1½d., exportations, £17 1s. 9¾d.

L'année 1877 les importations comprenaient £16,362,304 ; exportations, £15,157,687 ; et le revenu de la douane, £1,738,467. L'entrée des vaisseaux, 939,661 tonneaux ; sortie, 935,324 tonneaux.

L'exportation d'or était, 522,000 onces, évaluée à £2,090,112 ; dont, 508,000 onces étaient de Victoria, évaluées à £2,037,027. Le trafic de la frontière est évalué à £2,729,509 ; les importations, consistent principalement de laine et de bétails.

## IX

Condition morale et mentale de la Population, Education, Ac.

La plus grande gloire de Victoria consiste en sa liberté ; il n'existe aucune intolérance de religion dans ses territoires. Tout homme a parfaite liberté de jouir de ses opinions religieuses, et de suivre les dogmes et pratiques de sa foi ; pourvu qu'il ne brise aucune loi, qu'il n'outrage aucune convenance, et qu'il n'intervienne à la croyance de son voisin. Il n'y a pas d'Eglise de l'Etat, et une dénomination ne jouit pas de privilèges refusés à d'autres ; il y aurait à croire qu'un système si aisé et si libre, menerait le peuple à être irréligieux ou à négliger les offices divins, et cependant, loin d'être le cas il serait peut-être difficile de trouver dans le monde, un pays où les ordonnances de la religion sont plus strictement observées ou plus respectées par ceux qui ne professent aucunement. Le clergé de toutes dénominations dans Victoria enregistrés pour la célébration du mariage était au nombre de 669 à la fin de l'année 1875 ; le total des édifices, occupés pour les offices divins 2,519, et

les personnes qui en profitent 296,262. Les religions professées par les habitants de Victoria, selon le recensement était ainsi :

Episcopalien Protestants 257,835 ; Presbytérien 112,933 ; Méthodistes 94,220 ; Independant 18,121 ; Baptistes 16,311 ; Luthériens 10,559 ; Church of Christ 3,540 ; Moravians 93 ; Calvinists 1,432 ; Friends 333 ; Unitarians 1,016 ; autres Protestants 1,028.

Catholiques Romains 170,620, Apostolic Church 278 ; Eglise Grecque 332 ; Christian Israélites 285 ; Mormons 97 ; Juifs 3,571 ; autres sectes, Paiens, la plupart Chinois, 18,392 ; sans dénomination 2,737 ; sans religion 2,150 ; refusant de nommer leur religion 9,965.

En connexion avec les Eglises, il y a 1,430 écoles de catéchisme, occupant 12,055 instructeurs et enseignant 108,388 élèves. L'élément religieux ou la moindre approche à enseigner les différents dogmes est rigoureusement défendus dans les écoles publiques. Antérieur à l'année 1862, il existait deux systèmes d'éducation : le " Denominational " et le " National " supporté par l'Etat, mais au mois de Septembre ils furent unis dans un seul système sous l'acte " Common School. " cet acte fut évoqué le 1er Janvier 1873.

Un Ministre de la couronne, appelé Ministre de l'Instruction Publique, gouverne ce département—On enseigne la lecture, l'écriture, l'orthographe, la dictée et l'arithmétique, la grammaire, la géographie et la couture pour les filles. L'exercice militaire et la gymnastique selon l'occasion. Les extras consistent du Latin, du Français et d'autres langues, Euclid, la trigonométrie, l'algèbre, les éléments de science naturelle, la mensuration, la tenue des livres, le chant, le dessin, et les parents paient des honoraires qui sont fixés à prix très bas. La clause obligatoire s'applique aux enfants de six à quinze ans, qui sont obligés de se présenter soixante jours de chaque six mois, a moins que l'enfant n'ait atteint le degré prescrit, ou qu'il poursuive son éducation autre part, et qu'il soit empêché par la maladie, la distance ou d'autres causes inévitables. Les parents sont mis à l'amende s'ils négligent à obéir à ces clauses.

En 1874 les enfants se présentèrent au nombre de 104,375 mais plusieurs

des écoles avaient été obligées de fermer à cause de la scarlatine et la rougeole qui désolaient le pays par ses ravages. D'institutions publiques il s'en trouve 565 occupant 1511 professeurs, et ayant 27,481 élèves. Parmi ces établissements nous remarquons cinq collèges ou "Gammar Schools," qui, antérieurement recevaient de l'argent et du terrain du gouvernement pour la construction de bâtiments, bien que maintenant ils ne reçoivent aucun aide de l'Etat.

L'Université de Melbourne fut établie en Janvier 1853 et ouverte en Octobre 1855. Un conseil de vingt membres dont un Chancelier et Vice-Chancelier ; l'Université reçoit £9,000 par an du revenu général. Par mandat Royal et Patent, en 1859, il fut déclaré que tous degrés accordés par l'Université de Melbourne seraient reconnus comme distinction académiques, et récompenses du mérite aussi pleinement que si elles avaient été accordées dans les Universités du Royaume Uni. Depuis l'établissement de l'Université en 1855 jusqu'à la fin de l'année, 923 étudiants ont prit leurs inscriptions. La recette totale de l'Université pendant 1875 a atteint le chiffre de £15,179, dont £9,000, reçues du Gouvernement, £5,947 d'honoraires contribués, et £232 de différentes sources. Les établissements de charité de Victoria sont vastes et nobles. Il y a de nombreux hôpitaux, d'asiles pour les malades, les affligés, les pauvres, les pénitents qui sont généreusement supportés par le gouvernement et les contributions volontaires. Nous avons 32 hopitaux avec lits pour 1,987 malades. Hopital pour femme accouchées, 65 lits. Asile pour les aveugles, Asile pour les sourds et muets. Hopital pour les maladies d'yeux et d'oreilles, Hopital d'enfants, 5 asiles pour les pauvres agés. Asile à l'aide des pauvres sans habitations, 7 Maisons d'orphelins, 9 établissements de réforme et d'industrie, Maisons de fous, refuges pour femmes Total 69 établissements, ayant assisté pendant un an 34,984 personnes, ce qui parle bien en faveur de la prospérité générale de la colonie et de la générosité des habitants.

La condition mentale de la population de Victoria peut être favorablement comparée à celle d'autres endroits démontrée par le nombre de bibliothèques

publiques. et d'autres établissements dispersés par tout le pays.

La bibliothèque publique est la gloire de la ville de Melbourne ; ouverte en 1856 elle n'est pas encore terminée, l'édifice à coûté £110,190, les fonds étant obtenus par le gouvernement. On y trouve 90,000 volumes dont 44,000 furent présentés. La Librairie est ouverte gratis, les jour de la semaine (on a inutilement essayé de la faire ouvrir les dimanches) est ouverte depuis 10 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir et à été visités par 240,000 personnes.

La Galerie Nationale attachée à la Librairie possédait à la fin de 1875 5,919 ouvrages d'art, 73 tableaux, 189 statues, et 5,687 dessins, gravures, photopraphe, etc.,

L'Ecole de Peinture fut visitée en 1875 par 34 étudiants—Le musée contient principalement des objets d'art et de produits naturels. On y donne des cours de chimie, de minéralogie etc. Joint à l'Université se trouve le Musée National contenant des specimens de minéraux, d'animaux, empaillés d'insectes, etc. L'institution est ouverte gratis au public les jours ordinaires de 10 heures à cinq, et l'année dernière montre sur sa liste 240,000 visiteurs. Presque toutes les villes de Melbourne possèdent sa librairie, son Athénée ou son institution scientifique ou littéraire. Chaque endroit de la moindre importance supporte ses établissements de plaisir, théâtres, salles de concert, etc.

Ballarat possède deux théâtres, et une salle de concert ; Sandhurst le même ; Geelong une salle, propre à un théâtre.

Nous avons des écoles d'art, ainsi, quant aux plaisirs on a l'éducation, Victoria peut contester sa position, non seulement, avec ses voisins de même époque, mais avec les pays de l'Europe. qui jouissent depuis des siècles d'avantage qu'elle ne fait que ressentir, qu'elle a payés d'une main si généreuse.

(A continuer.)

## Biographies.

Galerie des Hommes Illustres.

### LUDGER DUVERNAY.

Fondateur de l'association St. Jean Baptiste.



Voici un nom,—dit le *Protecteur* de Fall River,— qui mérite une place d'honneur dans les annales du peuple canadien.

Si, en dépit d'obstacles sans nombre, nos populations dispersées aux Etats-Unis ont pu rester fidèles aux traditions nationales et maintenir fermement le lien de l'union fraternelle, elles le doivent aux généreux efforts et à la pensée féconde de cet illustre patriote.

#### I.

Ludger Duvernay, le fondateur de la Société St. Jean-Baptiste, descendait d'une famille française établie depuis longtemps dans le pays. Son grand-père était notaire royal, et son père cultivateur. Sa mère était alliée à la famille distinguée des de La Morandière. Il naquit à Verchères, le 22 Janvier 1799.

Après avoir reçu la petite instruction qu'on donnait alors dans les écoles élémentaires, il vint à Montréal en Juin 1813 et entra comme apprenti dans l'établissement de M. Chs. B. Pasteur, qui publiait alors le *Spectateur*. Il se livra au travail avec ardeur et entreprit de se faire un chemin dans une carrière bien ingrate aujourd'hui mais qui, alors, était presque inaccessible.

Après quatre ans d'apprentissage M. Duvernay allait, en 1817, fonder aux Trois-Rivières un journal qu'il appelait *La Gazette des Trois-Rivières*, et qu'il parvint à soutenir jusqu'en 1822. En 1823, il publia le *Constitutionnel* qui vécut deux ans. Le 14 Février, il épousa Dlle. Marie-Reine Harnois, de la Rivière du Loup. En 1826, il éta-

blit dans la ville des Trois-Rivières *L'Argus*, et en 1827 il vint se fixer à Montréal, et se joignit à l'un des plus grands patriotes et des hommes les plus remarquables de l'époque, l'Hon. A. N. Morin, pour fonder la *Minerve*.

A partir de cette époque, le nom de M. Duvernay est inscrit sur toutes les pages de l'histoire émouvante de nos luttes politiques. Emprisonné trois fois pour avoir eu le courage de publier dans son journal des articles énergiques à l'adresse des bureaucrates qui voulaient nous mettre à leurs pieds, sa popularité devint très considérable et il ne s'en servit que pour faire triompher la cause de ses compatriotes. Il fut l'un des chefs du parti populaire, l'un des patriotes les plus estimés et les plus estimables de cette époque. Sa générosité et sa libéralité, quoiqu'il fût pauvre, son dévouement pour ses amis et pour son pays, le rendaient cher au peuple.

#### II.

L'une de ses plus belles actions est d'avoir fondé cette Société St. Jean-Baptiste qui affirma, d'une manière si éclatante, en ces jours glorieux, son importance nationale. Avec quelle satisfaction il doit contempler aujourd'hui de sa tombe les résultats admirables de son œuvre ! C'est en 1833 que M. Duvernay jeta les fondements de cette noble société et la St. Jean-Baptiste fut célébrée pour la première fois, l'année suivante à Montréal. C'est lui qui eut la belle pensée de donner à la Société qu'il fondait dans l'intérêt de notre nationalité, le nom même que nos ennemis nous donnaient par dérision. C'est lui aussi qui choisit la feuille d'érable comme notre emblème national.

La Société St. Jean-Baptiste célébra donc pour la première fois la fête de son saint patron, le 24 Juin 1834. Le premier banquet national, qui eut lieu ce jour là, fut tenu dans le jardin de M. John McDonell, rue St. Antoine, sous la présidence de feu M. le commandeur Viger, alors Maire de Montréal.

La chanson patriotique devenue si populaire.

Comme le dit un vieil adage, etc.

fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par Sir George Etienne Cartier, alors étudiant en droit.

La célébration annuelle de la fête nationale fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes Canadien-français, au nombre desquels était le fondateur de l'Association.

A son retour de l'exil, en 1842, M. Duvernay réorganisa cette société avec le concours des principaux citoyens d'origine française de Montréal. La première assemblée générale pour l'adoption de certains réglemens et l'élection des officiers, fut tenue, le 9 Juin 1843, dans un salon du marché Ste. Anne, sous la présidence de feu l'Hon. D. B. Viger, Sir George E. Cartier agissant comme secrétaire. M. Duvernay mourut le 28 Novembre 1852, au milieu des regrets de toute la population canadienne qui n'avait cessé de le regarder comme l'un de ses compatriotes les plus distingués et les plus estimables, les plus utiles à la patrie. Le deuil fut universel et les funérailles du défunt dépassèrent tout ce qui s'était vu encore à Montréal.

La Société St. Jean-Baptiste ne devra jamais oublier son illustre fondateur : sa première pensée, ses hommages les plus sincères doivent être pour lui.

## M. OCTAVE CRÉMAZIE.



ous empruntons à l'*Abeille* de Québec l'étude qui suit, due à la plume d'un Elève du Séminaire de Québec, laquelle, bien qu'elle soit courte et incomplète, n'en contribuera pas moins à faire connaître et apprécier ce que fut *Crémazie*, et ce qu'il a fait pour la gloire de son pays. Cette composition a été lue devant la *Société Saint-François de Sales*, à Québec, il y a quelque temps.

### I.

Celui que je vais rappeler à votre souvenir, ne fut ni un guerrier célèbre, ni un grand roi, ni un de ces hardis explorateurs qui ouvrent à la religion et à la civilisation les forêts vierges d'un nouveau continent. Il ne fut ni un Napoléon, ni un Charlemagne, ni un Christophe Colomb. J'espère cependant, que, devant une société de littérateurs, un

poète rencontrera de profondes sympathies, car c'est un poète, un canadien, dont je veux parler, c'est Octave Crémazie.

Ses premiers essais lui attirèrent de justes critiques. Les sons indécis de sa muse naissante furent loin d'annoncer ce qu'il deviendrait plus tard, et c'est d'eux qu'on a dit plaisamment :

C'est de la prose où se sont mis les vers.

Il était libraire à Québec lorsqu'il composa ces poésies. Malheureusement, comme vous savez, de regrettables circonstances le forcèrent à partir de cette ville, et vinrent briser à jamais cette lyre inspirée au moment où elle rendait ses plus sublimes accords. C'est en 1862 que Crémazie nous à quittés pour prendre le chemin douloureux de l'exil. Malgré le blâme qu'il encourut, malgré sa faute si grande aux yeux de la loi, quel est celui d'entre nous, messieurs, qui, devant son tombeau, n'est pas prêt à oublier cette faiblesse de l'homme pour ne voir en lui que le poète. D'ailleurs, comme on l'a dit, "il fut victime d'une foule de circonstances fatales, qui sans doute n'exonèrent pas du blâme, mais qui, jusqu'à un certain point, éveillent la sympathie et la pitié, plutôt que le mépris et la réprobation."

C'est là, je crois, l'impression qui resta généralement à son départ parmi ses amis et parmi ses compatriotes. Et, s'il est une chose qui dût consoler l'exilé dans son malheur, ce fut de savoir que les canadiens ne le repoussaient pas, mais conservaient toujours le précieux souvenir de celui qui célébra leur passé d'une manière digne de leur gloire nationale.

### II

Les poèmes de Crémazie sont relativement peu nombreux, mais ils sont des chefs-d'œuvre pour la plupart. L'abbé Casgrain a publié son ode sur *Les Morts* avec la pièce de Lamartine intitulée : *Pensée des morts*, et la comparaison fut toute à l'avantage de notre poète; triomphe d'autant plus grand que cette pièce de Lamartine fut écrite alors que le poète était dans toute la force de son talent. Le poème le plus considérable de Crémazie est le dernier qu'il composa, la *Promenade des trois morts*.

Crémazie nous y montre trois morts quittant leur tombeau pour venir solliciter les prières des vivants, et l'un d'eux rapporte à ses compagnons en termes vraiment saisissants, vraiment dignes d'un hôte du cimetière, l'entretien d'un cadavre et d'un ver. Il y peint les douleurs, le désespoir du mort en proie à cet horrible compagnon du cercueil, ce ver qui tombant sur le front glacé, lui fait croire à une larme que sa mère verse sur le tombeau de son enfant. Le ver cruel le détrompe avec des paroles terribles comme celles du remord qui devait alors tourmenter l'auteur lui-même.

Mais c'est surtout par ses chants patriotiques que Crémazie est célèbre parmi nous. Il a fait des morceaux vraiment supérieurs en ce genre, entre autres, *Le vieux soldat Canadien* et *Le Drapeau de Carillon*, où il chante la valeur de nos pères et pleure sur nos désastres.

Crémazie n'était encore qu'à son aurore, quand il donna le premier de ces poèmes. Ce fut à l'occasion de l'arrivée de la frégate française "la Capricieuse" dans notre port, le premier vaisseau français qui y fut entré depuis un siècle. C'est alors que le poète nous montre le vieux soldat Canadien, qui jusqu'à sa mort a espéré voir le retour de *nos gens*, sortant de sa tombe pour saluer l'arrivée des Français.

Et le vieux soldat croit, illusion touchante,  
Que la France longtemps de nos rives absente  
Y ramène aujourd'hui ses guerriers triomphants,  
Et que sur le grand fleuve elle est encore maîtresse.

Ce sont là, certes, des rapprochements heureux, capable de faire vibrer bien haut la fibre du patriotisme canadien.

Dans *Le Drapeau de Carillon*, le poète nous présente encore un vieux héros qui conserve, comme une relique, le drapeau fleurdelysé qu'il portait à Carillon. Rétiré dans sa chaumière, le canadien attend le jour où il pourra le déployer de nouveau en face de l'ennemi, car il désire lui aussi l'arrivée des Français, et il le montre à ses compagnons d'armes pour soutenir leur espoir. Enfin il part pour la France, il veut implorer lui-même le secours du roi, mais il est arrêté aux postes de Versailles par de lâches courtisans qui demandent en riant,

Ce qu'importent au roi quel-pues arpents de neige.

Il revient après avoir perdu toute espérance et va mourir sur le champ de bataille témoin de sa valeur. C'est là qu'il entonne ce chant sublime qui est devenu un de nos chants nationaux et que vous connaissez tous.

À la fin de la pièce le poète reporte sa pensée sur le glorieux débris que nous promenons en triomphe le jour de notre fête nationale, et il nous déroule

L'héroïque poème renfermé dans ses plis.

Quels transports n'excitent pas dans des cœurs canadiens ces accents enflammés! Qui de nous, messieurs, n'est prêt à s'écrier avec le poète :

Ah! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères!  
Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,  
Comme au jour du combat se serrer près de toi!  
Puisse du souvenir la tradition sainte,  
En régnaient dans leurs cœurs, garder de toute  
Et leur langue et leur foi. [atteinte.

### III.

Vous connaissez tous la Cantate à Mgr. de Laval, cet hymne consacré à la gloire et à la vertu; je ne parlerai pas non plus de plusieurs autres pièces du même genre et qui nous font bien comprendre le caractère de la muse de Crémazie. Le poète remplit le rôle d'historien populaire; c'est à Garneau, il est vrai, que nous devons de connaître l'histoire de notre pays, mais cette histoire n'est guère lue que des gens instruits; le peuple la connaît peu. La poésie répond mieux à ses sentiments, et il la connaît sans savoir lire. Parmi ceux qui ignorent les travaux de notre historien, il en est peu qui ne sachent de mémoire ou qui n'aient du moins entendu *Le Drapeau de Carillon*. C'est ainsi que Crémazie a fait une œuvre utile à notre société en faisant admirer du peuple

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux,  
Leurs grands jours de combat, leurs immortels faits  
[d'armes.  
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs  
[larmes.

De toutes ces pièces, il ressort des leçons de la plus haute moralité, quand il fait parler les morts si lugubrement, il leur met dans la bouche de profondes pensées sur la vie de l'homme. Ces trois morts qui s'avancent dans leur sombre majesté, drapés dans les lam-

beaux de leurs linceuls, viennent instruire les mortels du sort qui les attend et flétrir bien des vices cachés sous des sépulchres blanchis.

Son style laisse loin derrière lui tout ce qui a été écrit depuis. Il y règne un enthousiasme qui entraîne ; il est facile de voir la supériorité du poète. Il s'élève sans effort, il plane, il nous enlève avec lui ; impossible de résister à l'impression que produisent ces vers harmonieux, si riches, si bien remplis. Il semble qu'ils soient écrits d'un premier jet, tant le travail s'y fait peu sentir. Ses pensées sont frappantes, l'expression l'est peut-être encore plus. La rime et la mesure, quoique magnifiques, semblent n'avoir rien coûté, tant elles sont naturelles. On dirait que les mots se sont présentés en ordre, sous la puissante inspiration du génie, comme ces pierres qui s'élevaient d'elles mêmes au son de la lyre d'Amphion.

Il suffit de parcourir quelques lignes pour se sentir transporté par ces accents sublimes. Crémazie est le modèle sur lequel se sont formés nos poètes contemporains.

Mais si sa muse en a réveillé d'autres, elle n'a jamais été surpassée parmi nous.

#### IV.

Tel est, messieurs, celui qui éleva notre poésie à la hauteur qu'elle occupe maintenant. Aussi son nom vivra-t-il tant qu'il y aura un canadien pour le répéter. Sa place dans notre histoire est analogue à celle du Camoëns dans l'histoire du Portugal. Ses poésies n'expriment pas de simples souvenirs personnels ou des pensées indifférentes, comme c'est souvent le cas chez les autres poètes ; il a été l'écho de tous les canadiens. Ses œuvres sont l'expression des sentiments de tout un peuple. C'est là une des conditions fondamentales de tout œuvre durable en ce genre ; elles peignent admirablement bien l'état des esprits à l'époque où elles parurent, c'est-à-dire, au lendemain de la publication de l'Histoire du Canada, qui fut comme une révélation parmi les canadiens. Ils commençaient à s'ignorer eux-mêmes, alors qu'on les traitait de *peuple vaincu* sans qu'ils pussent opposer à cette insulte l'héroïsme de leur défaite. En voyant sortir de l'oubli cette gloire de ses

aïeux, le canadien, pris d'admiration pour son passé, poussa le cri puissant dont Crémazie fut l'écho, et qui, grâce à lui, ne doit plus cesser de se faire entendre.

Si jamais les canadiens, perdant peu à peu les traditions de leurs pères, oublieraient ce sentiment de leur grandeur dans une lutte où le vaincu reçut la gloire pour prix de sa défaite et où il ne perdit ni sa liberté, ni sa religion, les accents de notre barde ne seraient-ils pas capables de lui rendre ce sentiment ? Qui pourrait résister à l'éloquence de ces chants immortels ? En les lisant, notre pensée ne se reporte-t-elle pas avec regret vers ces jours où nous étions français de nom autant que nous le sommes encore de cœur aujourd'hui ? Oui, messieurs, les poèmes de Crémazie seront toujours là, monument plus impérissable que la colonne élevée à la mémoire des derniers défenseurs du Canada, sur les plaines mêmes qu'ils arrosèrent deux fois de leur sang ; ils seront toujours là pour nous dire ce que furent nos pères et ce que nous devons être.

M. E. D.

#### Maximes et Pensées.

La prudence est à désirer pendant qu'on est jeune, et la gaiété est le baume de la vieillesse.

\*\*\*

L'amitié perd son nom quand elle dispense des convenances.

\*\*\*

Dans la prospérité fais-toi des amis, dans la disgrâce éprouve-les.

\*\*\*

Note de l'album d'un misanthrope :

“ Il y a deux sortes d'amis : ceux qui vous trahissent et ceux.... qu'on trahit. ”

\*\*\*

Il y a deux choses à craindre en ce monde : l'envie des amis et la haine des ennemis.

\*\*\*

L'âge et le sommeil nous enseignent peu à peu le chemin de la mort.

## Bibliographie.

**Les Deux Fiancés**, par M. l'abbé Bernard O'REILLY, en vente chez MM. D. et J. Sadlier, rue Notre-Dame, Montréal.—Prix \$1.50, frais de poste inclus.



AUTEUR de ce charmant ouvrage n'est pas un inconnu pour nos compatriotes, il est né au pays, et il a fait ses études au Séminaire de Québec, auquel il a voué un attachement sincère, et, dans quelques jours, les élèves de quatrième seront appelés à concourir au splendide prix de grec qu'il donne généreusement au vainqueur de ce tournoi intellectuel.

M. O'Reilly a déjà publié plusieurs ouvrages d'un très grand mérite, mais c'est la première fois qu'il s'essaye dans un roman.

*Les deux Fiancés* est donc une œuvre d'imagination, c'est un roman chrétien et historique, et comme l'auteur le dit dans sa préface, il n'y a pas dans ses pages une seule ligne que la meilleure des mères ne puisse lire avec avantage à ceux qui lui sont chers.

Le brillant écrivain prend occasion des aventures de ses héros, les deux fiancés, pour nous développer des idées très-saines sur la guerre de secession des États-Unis, sur l'expédition française au Mexique. Il nous raconte en même temps avec beaucoup de succès quelques-unes des scènes de ces deux événements qui bien que remontant à quelques années à peine sont déjà du domaine de l'histoire.

Quelques-uns de ses caractères sont admirablement peints. tel est, par exemple, M. d'Arcy, arrivé à l'âge patriarcal de 80 ans, dont la vie-chrétienne, la virilité de caractère et l'excellent jugement forment un personnage accompli.

Telle est encore la charmante Rose, la fiancée, petite fille de M. d'Arcy, jeune fille joignant à une piété angélique, un dévouement sans borne à ses parents, et une fermeté de caractère qui lui fait rejeter d'abord la demande qui lui est faite de sa main, par un brillant et noble jeune homme qu'elle aime, qui a eu le malheur d'avoir per-

du sa mère très jeune et chez qui l'éducation chrétienne a fait défaut.

Le fiancé, Diego de Lebrija, est doué d'un caractère noble et d'un bon jugement ; l'amour aidant, il revient à la croyance de ses ancêtres après avoir passé par le doute, et avoir jeté beaucoup d'éclat sur son nom.

Nous n'en dirons pas davantage, de crainte d'enlever au lecteur une partie de l'intérêt qu'il éprouvera, comme nous l'avons éprouvé nous même, en lisant ce beau roman, destiné à instruire, à édifier en même temps qu'à inspirer des sentiments nobles et élevés.

**Manuel du Pèlerin de la Bonne-Sainte-Anne de Beaupré**, par l'abbé D. Gosselin, de la cure de Saint-Roch, Québec.—J. A. Langlais, libraire-éditeur, 1879.

Nous avons reçu un exemplaire de cet excellent petit manuel qui contient environ 150 pages. Cet ouvrage, approuvé par l'Archevêque de Québec, est élégamment cartonné et d'un format très portatif. Cet intéressant petit manuel devra se trouver entre les mains de tous ceux qui font des pèlerinages à la côte de Beaupré et qui ont une dévotion particulière en la Bonne Ste. Anne.

Pour faire connaître cet opuscule nous ne pouvons mieux faire que d'en transcrire la préface.

« Nous offrons au public cet opuscule intitulé : *Manuel du Pèlerin à la bonne Ste. Anne de Beaupré*, qui, nous l'espérons, sera accueilli avec bienveillance.

L'intérêt que, pendant plus d'un an, nous avons vu témoigner par tous les pèlerins indistinctement, à tout ce qui de près ou de loin se rattache à l'histoire de cette paroisse privilégiée, a fait naître en nous l'idée de coordonner les notes que nous avons pu réunir.

Nous croyons donc que ce recueil de souvenirs historiques, qui nous fait assister en quelque sorte à la naissance du culte de Ste-Anne dans notre pays et aux développements qu'il a pris dans le sanctuaire de Ste. Anne de Beaupré, répond aux désirs d'un grand nombre de fidèles.

Nous faisons suivre le précis historique des prières les plus propres à honorer celle qui a des droits tout parti-

culiers à notre amour et à notre vénération, et d'une grande utilité pour ceux qui vont en pèlerinage, ou qui veulent faire une neuvaine. Nous devons, en terminant, témoigner notre reconnaissance au prêtre distingué qui a bien voulu nous aider de ses conseils, et nous communiquer une foule de renseignements précieux."

**Le Mois de Juillet consacré à Sainte Anne, suivi d'une neuvaine à Ste.**

**Anne**, des prières de la messe, etc., par M. le chanoine H.—Montréal, J. B. Rolland et Fils, libraires éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent.

L'extension de la dévotion à la *Bonne Sainte-Anne* s'accroissant de jour en jour, quelques personnes pieuses ont composé des ouvrages en son honneur, pour aider aux fidèles dans leur dévotion. Les livres de ce genre se multiplient chaque année et nos lecteurs en connaissent certainement plusieurs qui les ont déjà édifiés et instruits. Malgré cette abondance, nous sommes sûrs que les âmes pieuses aimeront à ce procurer chez MM. J. B. Rolland et Fils l'ouvrage sous le titre de : *Le Mois de Juillet consacré à Sainte Anne, suivi d'une neuvaine à Sainte Anne*, etc.

Ce qui distingue cet ouvrage de tant d'autres qu'on a écrits sur le même sujet, c'est que tous les mystères et toutes les situations de la vie de Sainte Anne sont étudiés à part et sévèrement approfondis. Pour chaque jour du mois, il y a une méditation, divisée en trois parties ; une prière, une méditation proprement dite, et une étude d'une situation de la vie de Sainte Anne.

Les méditations pour tous les jours du mois sont suivies d'une neuvaine à Sainte Anne et de nombreuses prières en son honneur, les litanies de Sainte Anne, les prières de la Sainte Messe, les Vêpres du dimanche et des cantiques à Sainte Anne. C'est donc un livre plus complet qu'aucun autre traitant du même sujet, qui ait paru jusqu'à ce jour. Nous ne pouvons donc trop le recommander à l'attention des fidèles, d'autant plus que Mgr l'évêque de Montréal a bien voulu lui donner sa bienveillante approbation.

**Une Gerbe**, Poésies, par M. Pamphile LeMay. Québec, C. Darveau, 1879.

Nous devons d'abord féliciter M. LeMay sur le noble emploi qu'il fait de ses heures de loisir en les consacrant à des travaux littéraires. Il donne là un exemple qui devrait avoir beaucoup d'imitateurs.

Le présent volume se compose de plusieurs pièces de poésie, en général assez courtes, et composées à des époques différentes, sur différents sujets. Le titre que M. Lemay donne à son recueil convient au parfum champêtre que l'on respire dans plusieurs de ces poésies. M. Lemay a l'amour de la nature : il lui doit ses meilleures inspirations. On peut s'en convaincre en lisant les morceaux intitulés : *Réminiscences* ; *Le Retour aux champs* ; *Dulcia tinguimus arva* ; *Loin de la foule* ; *La maison paternelle* ; *La voix des bois*. La muse du poète ne prend pas son vol vers des régions élevées, mais on aime à l'entendre chanter ses émotions à la vue du grand fleuve coulant au milieu des vieilles forêts et des prairies verdoyantes, à l'entendre célébrer les charmes de la patrie et rappeler les doux souvenirs du foyer paternel.

Mais il est à peu près impossible que tous les épis qui composent une *gerbe* soient parfaitement beaux et bons. Ainsi dans les vers de M. Lemay, il s'en rencontre qui aurait dû être corrigés ou retranchés. En général, M. Lemay paraît se soucier assez peu du précepte de Boileau :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Polissez-le sans cesse et le repolissez :

Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

Comme beaucoup d'autres poètes, M. Lemay a écrit avec précipitation, trop confiant dans son génie, et croyant apparemment que la moindre de ses pensées est digne de passer à la postérité. Le résultat en est que son livre, malgré les beautés réelles que j'ai signalées plus haut, se trouve en définitive à mériter plus de blâme que de louange. En ce qui concerne la versification nous reprocherons particulièrement au poète l'abus et le mauvais choix des épithètes, des chevilles nombreuses et des tournures par trop prosaïques.

L'imprimeur mérite aussi sa large part de reproches. Nous avons remarqué un grand nombre d'erreurs typo-

graphiques ; à certain endroit un vers entier a été omis.

Enfin il arrive souvent que dans une gerbe ou trouve l'ivraie mêlée au bon grain. C'est ce qui arrive dans la gerbe poétique de M. Lemay. Le poète est animé des meilleurs sentiments, des intentions les plus pures. C'est un croyant, un chrétien sincère. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'*Ave Maria*, et l'*Adoration*. Avec de pareils sentiments, il nous semble que M. Lemay ne devait pas se permettre la hardiesse de langage et de figures que nous remarquons dans la pièce intitulée *Napoléon III*. Les vers intitulés *Tantation* nous font entendre les accents d'une passion coupable, et nous ne voyons pas quelle bonne impression peut en retirer le lecteur, en dépit de l'invocation à Ste. Anne de Beaupré.

X.

**Notre-Dame des Laurentides**, Cantique à trois voix égales, publié par A. LAVIGNE, marchand de Musique, Québec.

Nous avons reçu de notre estimé compatriote, M. A. Lavigne, une nouvelle composition musicale portant le titre ci-dessus, due au talent artistique de M. George McNeil, organiste de N. D. de Lévis. Les paroles sont d'une Religieuse du Bon Pasteur de Québec.

C'est une œuvre qui fait honneur aux talents du poète et du musicien.

Nous offrons nos remerciements à qui de droit pour l'envoi de cette belle composition, et nous espérons que M. Lavigne rencontrera tout l'appui que lui mérite son activité et le bon vouloir qu'il apporte à aider nos poètes et nos musiciens à se produire au grand jour.

**Le Chant du Typographe**, dédié au lieutenant B. Chamberlin, Imprimeur de la Reine pour la Confédération Canadienne. Ce chant est publié par A. Lavigne, de Québec.

Cette composition comprend solo et chœur, à quatre temps, ce qui lui donne l'allure d'une marche bien dessinée. Les paroles sont de M. J. N. Duquet, typographe, et la musique est de M. George McNeil, organiste de N. D. de Lévis.

La mélodie est brillante, gracieuse et énergique tout à la fois, ce qui dénote un grand talent chez le compositeur.

Quant aux paroles, nous ajouterons, nous aussi, que plus d'un poète mar-

quant n'hésiterait pas à signer ces jolies strophes, que nous nous empressons de publier dans la présente livraison du *Foyer Domestique*.

Nos remerciements à M. Duquet pour l'envoi d'un exemplaire.

## LE CHANT DU TYPOGRAPHE

OU

Les Typographes sont des gens heureux (?)

Typographes ! allons, ensemble,  
Sachons jouir du repos permis,  
En ce jour qui nous rassemble,  
C'est la fête de vieux amis.  
Qu'un doux loisir suive l'ouvrage ;  
A chanter, le vin nous engage ;  
En avant, nos refrains joyeux !  
Chantons tous sans tapage } *Bis.*  
Et sachons être heureux !

Oh ! Gutenberg, quelle gloire !  
A toi nous devons le bonheur,  
Le monde béait ta mémoire  
Comme le premier imprimeur ;  
Obscur au début de ton âge,  
Ton grand génie et ton courage  
Portent ton nom jusqu'aux cieux !  
Chantons, etc.

Amis, saluons avec joie  
L'avenir de prospérité  
Dont le progrès trace la voie,  
Par la presse, à l'humanité,  
Par nous le peuple devient sage,  
Il évite par notre ouvrage  
La routine de nos aïeux.  
Chantons, etc.

Fils de la casse, Typographes,  
L'accord doit régner parmi nous,  
Sans épreuves, ni paragraphes,  
Mais en cliché, servant pour tous ;  
Comme épigraphe à cette page,  
Nous ajouterons notre adage.  
Notre refrain harmonieux :  
Chantons, etc.

A l'ouvrier célibataire  
Souhaitons qu'il trouve un jour  
Une fiancée qui saura plaire  
Et nul pâté dans leur amour ;  
Puis, quand les joindra, sans orage,  
L'accolade du mariage,  
Ils se rediront tous les deux :  
Chantons, etc.

D'un bon mari dont on est fière  
D'une femme, honneur du foyer,  
S'ils veulent un autre exemplaire....  
Puissent Dieu le leur envoyer.  
Que des enfants au frais visage  
Amènent la joie au ménage  
Et disent en chœur avec eux !  
Chantons, etc.

Entourons d'honneur la vieillese !  
Afin que, marchant sur nos pas,  
Nos petits fils pleins de tendresse,  
Charment le soir des grands papas ;  
Et coulant des jours sans nuage,  
Au point final, fin du voyage,  
Nous redirons encore joyeux ;  
Chantons tous sans tapage } *Bis.*  
Et sachons être heureux !

Joseph-Norbert DUQUET.

Québec, avril 1879.

## Archéologie.

## LA PORTE KENT,

A QUÉBEC.



A plaque qui recouvre la cavité pratiquée pour recevoir la pierre angulaire de la porte Kent porte les mots suivants gravés :

*Pierre angulaire.*

*Porte Kent.*

*Posée par Son Altesse Royale.*

*La princesse Louise.*

*Le 11<sup>e</sup> jour de juin 1879.*

*En présence de :*

*Le marquis de Lorne.*

*Son noble époux,*

*Gouverneur-général de la Puissance du Canada.*

L'hon. Luc Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur de la province de Québec ;

Son Honneur Robert Chambers, écuyer, maire de la ville de Québec ;

Owen Murphy, écuyer, ex-maire ;

Les Echevins :

L'hon. J. Hearn,	P. Henchey,
L. Bourget,	R. F. Rinfret,
F. Gingras,	J. P. Rhéaume,
G. Guay,	F. O. Vallerand :

Les Conseillers :

O. Beaubien,	A. Hatch.
G. Bouchard,	F. X. Langevin,
C. Brochu,	F. McLaughlin,
J. D. Brousseau.	Wm. McWilliam.
H. Hagens,	J. F. Peachy,
W. Convey,	F. W. Roy,
J. Delaney,	W. Russell,
P. Johnston,	R. Turner ;

L. A. Cannon, écuyer, greffier de la cité ;

C. J. L. Lafrance, écuyer, trésorier de la cité ;

M. F. Walsh, écuyer, comptable de la cité ;

L. G. Baillargé, écuyer, avocat de la cité ;

A. G. Tourangeau, écuyer, ex-maire, notaire de la cité ;

Chas. Baillargé, chevalier, ingénieur et architecte de la cité.

Sur la truelle d'argent a été gravée l'inscription suivante :

“ Pierre angulaire, porte Kent, Québec, posée par Son A. R. la princesse Louise, le 11 juin 1879, A. Chambers, écuyer, maire ; Ch. Baillargé, chevalier, ingénieur de la cité.”

Sur le revers sont gravées les lettres : L. L. et on voit aussi le portrait en relief de la princesse, au milieu d'une couronne de feuilles d'érable. C'est un beau travail dû à MM. Wyse et Cie.

## Tombeau de Pie IX.

On sait que Pie IX a choisi pour sa dernière demeure la crypte de l'église de St-Laurent, hors des murs de Rome.

Dans son testament, tout entier écrit de sa main, on lit en effet, le passage suivant : “ Mon corps devenant cadavre, sera enseveli dans l'église de St-Laurent, hors des murs, au-dessous de la petite arcade qui se trouve sous le gril, c'est-à-dire la plaque de marbre sur laquelle on voit encore à présent les taches de sang produites par le martyre de l'illustre lévite. La dé pense de ce monument ne doit pas dépasser quatre cents écus.”

Rien n'est plus modeste que le lieu choisi par Pie IX pour sa sépulture.

Ces jours derniers, deux couronnes ont été placées sous la plaque de marbre où, d'après la tradition, fut déposé le corps du martyr.

Ces couronnes sont en feuilles de chêne d'argent, et portent au centre des épigraphes surmontées d'une tiare et des saintes clés en bronze doré.

## Critique.

[Par E. S. F. de Domestique.]

## Prononciation continentale du Grec.



Quoi bon se livrer à une étude si approfondie du grec, cette vieille langue morte ? N'est-ce pas là, le propre des philologues, des archéologues et des gens de loisir, disais-je un jour à mon ami E. S. F., savant linguiste, de retour de son long séjour d'Athènes et de Corfou. Vous vous trompez grandement, reprit-il, cette idée de langue morte, quoique si généralement accréditée n'est pourtant que relative ; et vous trouvez-vous par hasard en Hongrie ou ailleurs, elle frappe encore votre oreille et vous est un puissant et commun moyen d'intelligence avec le monde savant.

Combien de fois n'ais-je pas senti à Pesth le besoin d'une prononciation commune. Admirant cette judicieuse remarque de mon ami, avec l'accent collégiale, je lus l'Évangile de St. Jean, tout désireux que j'étais d'entendre de la bouche de mon linguiste, l'écho de la voix du vieil Homère. C'est pour le coup, dit-il, que je puis vous faire la remarque qu'Erasmus fit autrefois à un savant polyglotte anglais après un long discours grec qu'il ne comprit pas plus que s'il eut été en langue turque, mais "Monsieur, lui dit Erasmus, pardonnez-moi, je ne savais pas que vous étiez anglais" et moi, je ne savais pas que vous étiez canadien.

À Corfou, continua-t-il, j'appris que M. Gladstone, ministre anglais, parlant librement le grec, suivant la société philologique de Londres, fut, il y a quelques années, envoyé à Athènes pour y négocier certaines affaires avec Othon Ier. À un dîner, où il est le seul anglais, la conversation s'engage,

mais quel n'est pas son étonnement, il entend bien lui parler, mais ne comprend rien, fait parade de son grec anglais, n'est pas compris, et l'on sort comme on le pense bien, avec le seul plaisir de s'être regardé. De ce jour, forte correspondance entre le savant ministre et la société philologique sur la nécessité de reformer la prononciation grecque. De là, l'origine probable du collège de Corfou sous la protection des anglais.—Pour moi, au véritable accent grecque classique de mon savant helléniste, je compris clairement que je venais de faire ni plus ni moins qu'une récitation barbare, contre toutes les règles de la prosodie, morcelant les diphthongues, donnant mauvais pouvoir aux consonnes, et sans accent tonique, comme a dû faire, à peu près à Erasme, notre polyglotte anglais, je crus pour un instant que c'en était fait de tout mon grec, regrettant vivement n'avoir pu, avant cette heure, converser avec quelques grecs natifs et principalement avec mon second et lettré ami, le colonel Alexandre Négris, (auteur d'une grammaire grecque, langage actuel de son pays,) né à Athènes et de bonne heure instruit à Constantinople, neveu du personnage bien connu, le prince Upsilon dont la famille a joué un rôle si considérable dans l'histoire de la révolution grecque.

En prenant congé de mon voyageur et dans mon amour pour cette langue si harmonieuse, je désirai ardemment qu'on en enseignât plus dans nos collèges, la prosodie que l'on néglige malheureusement trop, qu'on en fit plus ressortir la beauté afin de créer chez les élèves un goût plus prononcé pour l'étude du grec, et par suite le désir de le parler correctement, ce qui, comme l'on sait, ne saurait se faire qu'au moyen d'une vraie conversation grecque moderne, chemin le plus court à l'avis des linguistes, pour arriver à la véritable prononciation grecque classique des anciens et non à l'aide des préceptes écrits.

T. PLAMONDON.

## LA MODE.

### Physiologie du Costume.

Il n'y a plus en France qu'une chose sérieuse : c'est la mode.

Les sociétés vieilles tendent toujours à s'affranchir du joug de l'autorité divine et humaine, mais elles se complaisent dans les entraves d'une vie artificielle et de convention.

La mode est alors toute-puissante. L'hygiène elle-même a beau se révolter contre les décrets de cette "empe-ratrice du monde," comme disait Montaigne, ses plus légitimes remontrances ne sont accueillies que par un sourire de dédain.

Si la mode traite l'hygiène avec aussi peu de déférence, serait-ce parce que cette dernière est sa cadette ?

Si l'on en croit un grand poète, la mode serait née dans l'Edon bien avant l'art de guérir avec le premier costume de la première femme.

Depuis, elle a étendu et consolidé son empire en s'appuyant sur le besoin d'imitation qui est inné chez l'homme, besoin tellement instinctif que l'on se demande avec inquiétude s'il n'indiquerait pas réellement des rapports humiliants de parenté entre l'espèce humaine et l'espèce simiesque.

\*\*\*

On parle souvent des fantaisies de la mode.

Si on étudiait sa marche pendant une longue série d'années, on verrait qu'elle obéit non point à des caprices, mais à des oscillations régulières, des fluctuations périodiques.

Ce qu'on prend, en fait de toilette, pour une innovation, n'est en réalité que le retour à un point quelconque d'un cercle dans lequel on tourne depuis des siècles.

Les vêtements, ceux de la femme surtout, s'allongent ou se raccourcissent, s'aplatissent ou se gonflent, se compliquent ou se simplifient en vertu d'une loi presque mathématique.

Un érudit qui suivrait, par exemple, les évolutions de la traîne pendant une longue période, la verrait poindre d'abord à l'état rudimentaire, prendre peu à peu des proportions plus hardies,

s'épanouir bientôt dans toute son ampleur, se déployer ensuite avec audace, puis, la limite atteinte, décroître graduellement et s'éclipser pour reparaitre et parcourir les mêmes phases au bout d'un certain nombre d'années.

\*\*\*

Il y avait jadis une différence bien marquée entre le costume des hommes et celui des filles perdues.

Des ordonnances défendaient à ces dernières de "porter broderies perles et manteaux fourrés de gris."

De nos jours c'est précisément le monde interlope qui donne le ton. La mode a pour prêtresses les filles déchues.

Les toilettes cascadeuses qui se créent sous leurs inspirations sont autorisées et mêmes imposées par les conditions actuelles de notre vie sociale ; mais n'ont-elles pas à leur tour de l'influence sur les mœurs dont elles sont l'expression ?

N'est-il pas à craindre qu'un costumepapageur imprime insensiblement à l'honnête femme qui l'adopte, l'allure spéciale qui est le cachet de son origine ?

Il est difficile qu'à la longue la forme ne réagisse pas sur le fond.

L'air est à peu près inséparable de la chanson...et de nos jours on chante énormément partout !

Le costume, en facilitant certains mouvements et en gênant certains autres, façonnent le physique et modifie nécessairement la tournure.

Ainsi, à l'époque où le culte de la "sainte mousseline" célébrée par Victorien Sardou, tomba en discrédit, une révolution s'opéra dans la coiffure de la jeune fille.

Le chapeau, en s'abaissant sur le front obligea celle qui le portait à dresser la tête et mettre le pied au vent, en même temps que la bottine à hauts talons lui faisait cambrier le pied et tendre le jarret.

Un simple effet d'équilibre ouvrait pour notre jeune génération féminine la perspective d'une ère d'émancipation.

Malheureusement la diminution du nombre des unions légitimes signalées par les économistes n'en suivit pas moins une progression rapide.

Puisque nous venons de parler du

front, disons deux mots de cette partie si caractéristique de la face.

Lavater y attachait une grande importance.

C'était là que les anciens cherchaient les reflets d'une âme candide et pure. Ils l'appelaient le miroir de l'âme, le temple de la pudeur : *Templum pudoris*.

De nos jours le temple est envahi par des broussailles.

Les abords en sont obstrués par des cheveux indisciplinés, par des frisons effarouchés qui ne laissent même plus de place pour le baiser paternel.

Dr. L. NOÏROT.

#### Conseil aux Jeunes Filles.

Un journal américain donne le conseil suivant aux jeunes filles qui sortent du couvent :

« Pour l'amour de Dieu, ne songez donc pas à vous marier avant d'être capables de tenir une maison, de faire bouillir la soupe, rôtir un steak, coudre et tailler d'une manière convenable. En vain vous sauriez faire un vers, jouer de la harpe ou du piano, réciter par cœur toutes les lettres de madame de Sévigné, si vous ne savez pas ce qu'il faut pour être une femme de ménage, vous êtes tout à fait impropre au mariage. »

Rien de plus vrai, surtout pour notre pays où les hommes ont plus besoin que partout ailleurs d'un peu moins de musique et de poésie et de plus de cuisine et de couture. Combien y a-t-il dans le Canada de jeunes gens en état d'épouser des femmes qui ne savent rien faire ? Il n'est pas étonnant qu'ils hésitent de nos jours à se marier. Il y a de quoi.

#### L'Homme d'Intérieur.

La femme d'intérieur est un oiseau rare.—mais on suppose un oiseau plus rare encore, c'est un homme d'intérieur.

Qu'est-ce que c'est, qu'un homme d'intérieur ?

Un homme d'intérieur n'est pas un homme qui fait de la tapisserie aux pieds de sa femme, qui dirige les menus, qui écrit les invitations, qui remonte les lampes et règle les pendules. Nous appelons homme d'intérieur celui avec qui nous voyons le même specta-

cle, avec qui nous admirons le même tableau ou le même paysage, celui qui nous fait une vie intellectuelle et morale à côté de la sienne ou plutôt dans la sienne, celui qui nous associe, sinon à toutes ses occupations, du moins à tous ses loisirs, et qui ne garde par conséquent aucun goût, aucun plaisir, aucun intérêt de cœur ou d'esprit qu'il ne veuille pas ou qu'il ne puisse pas nous faire partager : l'homme enfin qui, en se mariant, verse franchement tout son fond dans son ménage, sans aucune réserve égoïste. Soyez cet homme là et vous attacherez votre femme à votre foyer en vous y attachant vous-même, et votre foyer ne sera pas seulement dans votre maison, vous l'emporterez avec vous comme un autel domestique. Il sera partout où vous serez avec elle ; il sera dans son cœur et dans le vôtre partout où vous confondrez dans une affectueuse intimité vos pensées, vos impressions, vos enthousiasmes, vos croyances, votre charité.

OCTAVE FEUILLET.

Membre de l'Académie Française.

#### Maximes et Pensées.

Pouvoir faire le mal est un grand encouragement à mal faire.

—Tel parle d'un autre et en fait un portrait affreux, qui ne voit pas qu'il se peint lui-même.

—Prévois les malheurs afin de les éviter, et supporte-les quand ils sont arrivés.

—Les hypocrites sont les faux-monnayeurs de la société.

—Les personnes trop réservées ressemblent à ces vieilles montres dont la boîte émaillée vous empêche de voir quelle heure il est.

—Ce sont les femmes qui nous apprennent à connaître les hommes : mais ce n'est pas d'elles qu'il faut apprendre à les juger.

—Le rire est le son de l'esprit : certains rires sonnent bête, comme une pièce sonne faux.

—Les vieilles coquettes ne se dégoûtent pas du monde, même lorsque le monde est dégoûté d'elles.

## Nécrologies.

## IN MEMORIAM !

O Dieu, accordez-leur un  
repos éternel ;  
Et permettez que la lumière  
divine brille à jamais  
sur eux.

[Pour le Foyer Domestique.]

**Madame Eugène Larochelle.**

A Fraserville (Rivière du Loup en bas) ce matin, une foule pieuse et recueillie conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de Dame Marie Henriette Dion, épouse de feu P. Eugène Larochelle, écuyer, Hotelier de cette ville.

Le service funèbre a été chanté par messire L. Blais, curé de la Rivière du Loup, et l'absoute par messire J. C. Cloutier, curé de Cacouna, archiprêtre du diocèse de Rimouski. Plusieurs autres messieurs du Clergé ont bien voulu témoigner par leur présence leur sympathie pour leur digne confrère, messire E. V. Dion, curé de la Rivière Ouelle, et de leur estime pour la regrettée défunte.

Quoique sa carrière fut encore peu avancée (elle ne comptait que quarante huit ans et cinq mois) Madame Larochelle avait vécu des *jours pleins*. A une douce et tendre piété, elle joignait une charité inépuisable pour les pauvres. Persuadée que donner ici bas à l'indigent, c'est prêter à Dieu même, elle ne savait point refuser, et son cœur comme sa bourse, trouvait toujours quelque soulagement à offrir au malheureux. Largement favorisée des dons de la nature, douée surtout des plus éminentes qualités du cœur et de l'esprit, elle faisait par sa douceur, sa gaité, sa conversation facile et enjouée le charme de tous ceux qui l'approchaient et elle comptait autant d'amis que de connaissances. Ceux qui ont vécu dans son intimité peuvent mieux que tout autre dire jusqu'à quel point Madame Larochelle était patiente dans les contrariétés, diligente et active au milieu de ses domestiques ; ne dédaignant pas de s'occuper des moindres détails de son ménage, elle y faisait fleurir partout l'ordre, la propreté,

l'économie. Aussi peut-on dire à bon droit qu'elle fut toujours l'*ornement de sa maison* (Eccl's), la part excellente faite à son époux (Eccl's) et la *femme d'ordre* dont parle l'apôtre St. Paul dans une de ses Épitres. A tant de qualités il faut joindre encore la haute idée qu'elle avait de son titre de mère. Aussi prudente que dévouée, sa tendresse pour ses enfants fut toujours accompagnée de la plus vigilante sollicitude. Paraissant oublier ses souffrances pour ne songer qu'à l'avenir de ses deux filles, elle trouva encore la force de leur adresser sur son lit de mort des avis remplis de sagesse et d'apropos. Ses domestiques eurent aussi leur part de ses dernières attentions ; nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle leur avait toujours porté. Ses derniers moments furent ceux de la chrétienne forte, courageuse et résignée. Des liens de toute nature l'attachaient à la vie, mais six mois de cruelles souffrances l'avaient préparée au grand sacrifice.

Aussi quand arriva l'heure solennelle, put-elle [dire de grand cœur : " Mon Dieu que votre volonté soit faite." Elle conserva jusqu'à la dernière seconde de sa vie la plus grande lucidité d'esprit, rendaient elle-même à ceux qui l'entouraient un compte exact du travail progressif de la mort.

Elle expira le 1er juin, fête de la Pentecôte, à huit heures et quelques minutes du matin, sans éprouver les angoisses de l'agonie, grâce qu'elle avait souvent demandée à Dieu.

Elle eut la consolation de voir à son chevet, pour recevoir son dernier soupir, sa vénérable mère, une sœur bien-aimée, ses deux filles chéries, Mesdames N. C. Cormier et L. N. Dionne, et pour terminer de sa lutte suprême son digne curé qui put ouvrir encore une fois en sa faveur le trésor des miséricordes divines.

Nul doute que cette belle âme purifiée dans le creuset de la souffrance et présentée au Sacré-Cœur de Jésus par la Vierge Immaculée en qui elle avait une si tendre confiance, nul doute que cette belle âme n'ait été favorablement accueillie là haut !

Mèlons nos regrets à ceux d'une famille éplorée qui ne trouvera qu'en Dieu la résignation et le courage dont elle a besoin.

X.

Fraserville, 4 juin 1879.

[Pour le *Foyer domestique*.]

**M. Amedée Turpin.**

A Montréal, le 24 mai, succombant à une maladie consomptive, s'éteignait Monsieur Amedée Turpin, à l'âge peu avancé de 26 ans. Doué d'une douceur, d'un amabilité de caractère qui lui gagnait l'estime et l'amitié de ceux que sa position modeste mais digne mettait en rapport avec lui, la mort prématurée de notre jeune et regretté ami a inspiré au cœur de tous un sentiment profond de regrets sincères autant qu'ils seront durables.

Ayant des dispositions fort heureuses pour l'art musical, le défunt était membre de la célèbre Bande de la Cité depuis les dix dernières années près, y jouant l'Alto avec un rare talent.

Mais la nature avait heureusement départi à l'ami que nous pleurons des qualités d'un ordre bien autrement élevé et précieux. En effet, son vif amour de Dieu, son zèle de feu à le servir, son esprit de charité chrétien et inaltérable envers ses semblables, sa dévotion fervente à l'église, et si franchement catholique dans sa pratique, était une occasion constante d'édification pour ceux qui avait eu l'avantage de vivre dans son intimité. Les excellents parents auxquels sa perte arrache des larmes d'un bien profond et légitime regret trouveront cependant un puissant motif de consolation dans le souvenir ineffaçable de la vie vertueuse et exemplaire qu'a mené sous leurs yeux leur regretté enfant ; et qui leur est un sûr gage de son salut.

Qu'elle garde, cette pieuse et respectable famille, la consolante certitude que leur regretté fils et frère, mort dans le Seigneur revivra dans le Seigneur, où il contribuera efficacement à leur y préparer à tous une place à côté de lui.

UN AMI.

[Pour le *Foyer domestique*.]

**Dlle. Esther Turpin.**

A Montréal, le 7 juin, est décédée Mademoiselle Esther Turpin, à l'âge de 29 ans, de consommation, c'est-à-dire de la maladie à laquelle succombait son frère quelques jours auparavant, et dont la notice nécrologique précède celle-ci.

Douée, elle aussi, des heureuses qualités qui édifient et gagnent les cœurs, elle vivra longtemps dans le souvenir d'amis, qui lui donnaient leur estime, et de parents qui lui gardaient un sentiment de tendre affection.

UN AMI.

**Madame Auguste Quesnel.**

Madame Marie Mélanie Quesnel, épouse de Auguste Quesnel Ecr., shérif d'Arthabaska, est décédée subitement à sa résidence, le 29 du mois dernier. Elle était âgée de 48 ans et 12 jours.

Disons quelques mots de celle qui fut, pendant toute sa vie, par les qualités de son esprit et la bonté de son cœur, un ornement à la société, et l'amie des malheureux.

Madame Quesnel était née d'une des anciennes et notables familles françaises dont quelques-uns des membres ont laissé un nom respecté dans l'histoire. Elle possédait à un haut degré l'esprit traditionnel, et la distinction de ses aïeux.

Mais sa foi, sa piété, son ardente charité ont rendu son nom immortel parmi nous. Rien dans ce village, soit à l'église, soit au couvent ou au collège, soit dans les nombreuses familles de pauvres qui nous entourent, qui ne rend un éclatant hommage à sa charité sans bornes !

Son nom est de fait indissolublement attaché à toutes les bonnes œuvres de cette partie du pays, et Dieu seul connaît l'immensité des bienfaits qu'elle a procurés à la religion et à son pays.

Elle laisse derrière elle autant d'amis que de connaissances. Il suffisait de l'approcher pour l'aimer, et sa mort arrivée si inopinément, a plongé notre société dans un deuil profond.

Ce triste événement a inspiré à Mr. M. J. A. Poisson, d'Arthabaska, les quelques strophes qui suivent :

IN MEMORIAM.

Hélas ! c'en est donc fait ! et le drap funéraire

Que sur ses yeux l'on a jeté

A voilé pour toujours cette figure chère

Au pauvre qui connut sa tendre charité.

Cette main délicate ouverte à l'indigence

Est immobile désormais,

Et sa bouche muette, ô suprême silence !

Emporte le secret de ses nombreux bienfaits.

Mais ceux qu'elle a nourris et vêtus se souviennent  
De ses bienfaits de tous les jours  
Et, troupe d'orphelins, au lit de mort ils viennent  
D'une prière ardente offrir le doux secours.

Autour d'elle jamais on ne vit l'indigence.  
Partout où se posaient ses pas  
La misère fuyait, et la reconnaissance  
L'accompagnait toujours, la bénissant tout bas.

Elle eut pitié du pauvre, à donner toujours prête  
Et s'épuisant à ce labour  
Sans jamais épuiser dans son œuvre discrète  
L'immense charité qui consumait son cœur.

Elle n'a pas compté ses nombreuses aumônes  
Mais le ciel pour elle a compté,  
Et la pare aujourd'hui de deux riches couronnes  
Pour sa foi toujours vive et pour sa charité.

#### Mr. R. S. M. Bouchette.

Nous avons la douleur d'annoncer que R. S. M. Bouchette, écuyer, cidevant commissaire des douanes, est décédé à Québec, à l'âge de 74 ans.

M. Bouchette était admis au barreau de Québec en 1826, et, plus tard, s'engageant dans les luttes politiques, il devint un des éditeurs du journal *le Libéral*, fondée en 1837, et ayant pour collègue M. Hunter, aussi jeune avocat.

On sait que M. Bouchette, ayant prit part à la résistance armée, fut fait prisonnier avec d'autres compatriotes, et subit pour un temps la peine de l'exil aux Bermudes. Mais il put rentrer plus tard dans sa patrie, grâce aux instances du parti dont M. Lafontaine était chef et jouir d'un emploi honorable en récompense de son patriotisme sincère, car on ne lui reprocha plus son échauffourée.

M. Bouchette était estimé de tout le monde pour son urbanité et ses bonnes qualités du cœur.

Plusieurs fois, le gouvernement le chargea de missions délicates que son expérience et son honnêteté de vues le rendaient propre à remplir.

La maladie de M. Bouchette a duré trois semaines. Il est mort muni de tous les secours de la religion, et en faisant l'édification de ceux qui l'ont approché à ses derniers moments.

Qu'il repose en paix dans le sein de Dieu !

#### Madame Louis Létourneau.

A Sommerset, le 10 Juin, dame Marie-Zoé-Nathalie Blajs, épouse de mon-

sieur Louis Létourneau, âgée de 57 ans et 2 mois. Ses funérailles ont eu lieu à Sommerset, le 13, au milieu de la foule nombreuse et sympathique des parents et amis de la famille.

Madame Létourneau, pleine de vie et de santé il y a peu de temps encore, pouvait compter sur bien des années d'existence entourée de l'amour des siens, et du respect et de l'amitié de tous. Dieu, qui se hâte d'appeler ses élus, avait dans ses décrets bénis, compté ses jours, et une maladie de trois semaines soufferte avec la patience et la plus entière résignation a terminé ses jours. Il a fallu laisser un époux accablé de douleur et ses enfants éplorés qui ne pouvaient croire à cette triste séparation. Type et modèle de la mère chrétienne, madame Létourneau pratiqua au plus haut degré cette vertu que l'apôtre appelle *la plus grande*, la charité. Mais s'il est un signe de prédestination, qui plus que cette vaillante femme et chrétienne a pu le réaliser ? Quatre de ses filles, formées à son exemple et à ses leçons, consacrées à Dieu en religion, peuvent aujourd'hui lui donner avec leurs larmes le secours puissant de leurs prières. Ce sont ; révérendes mère de la Nativité, mère de l'Annonciation, mère de la Conception, mère de l'Assomption, vivant aujourd'hui dans les divers couvents de la communauté des Ursulines.

#### Madame Em. Huot.

Nous apprenons avec regret la mort de Dame Marie-Anne Caroline Belleau, épouse de J. Em. Huot, Ecr., comptable de la Banque Nationale, décédée à N.-D. de Lévis, jeudi, le 26 juin, à l'âge de 23 ans. Ateinte depuis quelques mois de cette impitoyable maladie, la phtysie pulmonaire, qui moissonne parmi nous tant de jeunes existences, elle avait laissée Québec depuis quelques jours pour venir passer avec sa famille les derniers instants qui lui restaient à vivre. A Québec et à Lévis, où elle comptait un grand nombre d'amis, sa mort prématurée a créé un sentiment pénible, et elle laissera de nombreux regrets au sein de notre jeune société dont elle fut, pendant son séjour ici, l'un des ornements.

Nous nous joignons aux nombreux amis de sa famille pour lui offrir l'expression de notre plus vive sympathie.

## Variétés.

## Les mauvais livres.



ous reproduisons du *Nouveau Monde* de jeudi dernier, le résumé suivant d'un sermon qu'a prononcé à Montréal, dimanche, le 22 du courant, le Rév. P. Baudévin, à l'église du Gesù.

Nous engageons vivement nos lecteurs à le lire ; ils y trouveront de solides et utiles enseignements sur la lecture des mauvais livres.

“ Le Révérend Père Baudévin a donné hier, dans l'église du Gesù, une excellente instruction sur les mauvais livres. Il a traité d'une manière savante et énergique cette question importante, et malheureusement trop négligée. Que de personnes, chez les chrétiens et chez les catholiques, se permettent ces lectures dangereuses, et laissent, sans réflexion, à la portée de leurs enfants et de leurs domestiques des livres capables de ternir à jamais l'innocence et la vertu !

Le prédicateur nous a d'abord montré la nature dangereuse des mauvais livres, et en particulier des romans qui sont lus aujourd'hui avec tant d'avidité. Il a fait voir de quelle manière l'écrivain sait captiver dès la première page, la curiosité du lecteur, avec quelle habileté l'intrigue se développe dans les pages suivantes, au milieu de péripéties innocentes, et de brillantes et attrayantes descriptions, jusqu'à ce qu'enfin la passion qui fait le sujet du récit, se manifeste triomphant de tout obstacle et dominant la situation. Il n'entre pas généralement dans le plan des fabricateurs de romans d'afficher ouvertement l'impudicité et l'immoralité. Ils savent trop bien à qui ils ont affaire, qu'il y a des gens qui veulent être trompés, et qui veulent goûter le fruit défendu sans s'en apercevoir. Ceux là sont servis comme ils le désirent. On leur fait croire à une œuvre morale, religieuse, pieuse même.

Pour eux, le loup se change en bre-

bis. Pour rassurer leur conscience, on introduit dans le livre une sorte de *christianisme romanesque*. Il est fréquemment question de Dieu et de ses saints, et les personnages se trouvent parfois dans le temple ou aux pieds d'une statue vénérée ; on tire parti surtout de la *lampe du sanctuaire*. Enfin, au dénouement, *le vice est invariablement puni et la vertu récompensée*. Mais le livre n'aura été cependant qu'une glorification des passions ; et l'on aura eu, tout le temps, le vice représenté sous ses couleurs les plus attrayantes, et toujours excusé, la vertu méprisée et tournée en ridicule.

“ Le prédicateur a signalé, en second lieu, les effets pernicieux de ces lectures. Les mauvais livres sont plus dangereux que les mauvais discours et les mauvaises compagnies. On sera révolté d'un propos immoral, d'une parole obscène. Mais le romancier sait sauver les apparences, et si grande sera la sécurité qu'il inspire que des parents iront jusqu'à mettre dans les mains de leurs enfants des livres, *moins dangereux par ce qu'ils disent que par ce qu'ils donnent à entendre*.

De même, on aurait honte de se montrer en la compagnie de personnes déshonorées. Mais en quelle compagnie le romancier tient-il donc ses lecteurs ? En celles des plus grands criminels, des voleurs, des assassins et des femmes de mauvaise vie, dont on excuse les faiblesses, dont on fait admirer le caractère, et que l'on prétend ainsi réhabiliter.

“ Quels effets produirait par exemple sur un écolier, la lecture d'une de ces œuvres dangereuses ? La perte de l'innocence, le dégoût de toute étude sérieuse.

“ Le jugement est faussé, le cœur flétri et endurci. Accoutumé à gémir sur des malheurs imaginaires, la sensibilité s'émeuse et l'on n'a plus de compassion pour des infortunes réelles. Le mauvais livre est l'école qui enseigne et propage tous les principes subversifs de la société. Le père y apprend à élever ses enfants avec la plus coupable faiblesse ; l'enfant, à secouer l'autorité paternelle, un époux à mépriser le lien conjugal, les sujets à se révolter contre l'autorité.

“ C'est la lecture des romans, qui fera, d'une jeune fille innocente et pieuse une personne mondaine, n'ai-

ment plus que le luxe et les plaisirs. C'est le mauvais livre qui rendra cette jeune épouse infidèle. C'est le mauvais livre que l'on trouve maintenant dans les cours d'assises, nouvelle pièce de conviction, à côté du poignard qui a armé le bras de l'assassin. Voulons-nous voir les effets des mauvais livres ? Nous les trouverons dans les maisons de santé où l'on recueille les malheureux dont la raison a fait naufrage ; nous les trouverons dans les prisons et dans les bagnes.

“ Mais on est pas sans avoir des prétextes pour s'autoriser à lire ces ouvrages. On les lit, parce qu'on veut tout lire, tout savoir ; on les lit pour admirer les beautés du style, pour passer agréablement les moments de loisir, pour se distraire d'occupations sérieuses. Enfin, on n'y voit aucun mal.

“ On lit ces livres parce qu'on veut tout savoir. C'est-à-dire qu'ayant à sa disposition des mets parfaitement sains, on veut se nourrir d'aliments malsains, et qu'on préfère une eau bourbeuse à l'onde pure et limpide.

“ On cherche la beauté du style. Serait-ce à dire que la beauté du style est l'apanage exclusif de ceux qui en abusent ?

“ On veut occuper agréablement les moments de loisir. D'abord, il est permis de se demander quels moments de loisir peut avoir cette femme, mère de famille, après qu'elle a vaqué à ses exercices de piété, aux soins du ménage, et à l'éducation de ses enfants ; quels moments de loisir peut avoir ce jeune homme qui travaille pour assurer son avenir et sa fortune et pour se rendre utile à sa patrie. Mais, après tout, si vous avez des loisirs et le goût de la lecture vous pouvez satisfaire ce goût d'une manière plus honnête, en lisant de bons livres.

“ Enfin, vous n'y voyez aucun mal. D'abord, n'est-ce pas déjà un grand mal que d'exposer la vertu à des tentations aussi dangereuses ? Qui vous dit que vous pourrez y résister ? *Celui qui aime le danger y périra*, dit l'Écriture Sainte. Vous n'y voyez aucun mal dites-vous ? Eh bien, tant pis pour vous ! Cela prouve que vous avez l'habitude du mal et qu'à force de vous nourrir de productions malsaines vous êtes devenu comme cet ancien ennemi de haine, qui s'étant habitué à prendre les poisons les plus violents,

ne put en obtenir le service de la mort qu'il leur demandait.

“ Tel est, résumé imparfaitement, le sermon prononcé par le Père Baudévin. Nous voudrions que ces paroles si pleines de vérité et d'éloquence eussent le privilège de trouver un écho dans toutes nos familles. Le révérend Père, en terminant, a dit qu'il s'adressait particulièrement aux femmes, parce que les mauvais livres font encore plus de mal chez elles que chez les hommes. Mais il va sans dire que tous peuvent et doivent profiter de la leçon. C'est un point sur lequel nous avons grandement besoin de réforme.”

#### Monument de Salaberry.

On vient de déposer au bureau du *Foyer Domestique* une liste de souscriptions pour l'érection d'un Monument au vaillant et regretté colonel de Salaberry.

La moindre obole sera acceptée.

Nous espérons que tous ceux auxquels la rigueur des temps n'interdit pas ce plaisir contribueront pour quelque chose à la réalisation de l'idée généreuse et patriotique de ceux qui veulent perpétuer le souvenir des hauts faits du vainqueur de Hampton, du Héros de Chateauguay.

Le nom des donateurs sera transmis sur une liste spéciale à M. J. O. Dion, le dévoué secrétaire du comité général de Chambly, chargé de recueillir les fonds nécessaires à l'érection du monument.

#### Dialogue entre Bismark et le Diable.

Il circule à Munich (Bavière) une caricature qui représente Bismark, s'efforçant, au moyen d'un puissant levier, de renverser une église, emblème du catholicisme. Sur ces entrefaites, Satan arrive. La gravure est accompagnée du dialogue suivant :

SATAN.—Mon ami, que faites-vous là ?

BISMARCK.—Cette église me gêne, je veux la renverser.

SATAN.—Certes, elle ne me gêne pas moins ; depuis dix-huit siècles je suis à la besogne pour l'ébranler. Si votre Excellence y réussit, je m'engage à me démettre de mes fonctions en sa faveur.

**Derniers vœux d'un Horloger.**

Il vient de mourir à R\*\* un horloger fort original qui, à l'heure de sa mort écrivait à son fils la lettre testamentaire suivante, que nous publions dans sa teneur fidèle :

Mon fils,

L'heure de ma mort va sonner au cadran de l'éternité ; mon existence ne tient plus qu'à la pointe d'une aiguille ; mais avant d'être horizontalement dans la boîte de la mort, écoute attentivement, ô mon fils, le timbre fêlé de ma voix qui s'éteint ; car cette dernière minute est sacré, il ne faut pas perdre une seconde. Que l'honneur soit le ressort réel de ta vie et la prudence le régulateur de tes actions. Si tes mouvements sont toujours réglés ; si l'amour du prochain est la clef de ta conduite, pour toi les heures s'écouleront dans une large sphère de bonheur et de délices.

Ne rhabille jamais la fraude avec l'émail trompeur ; le vol est un grain de poussière qui arrête les rouages d'une conscience pure et tranquille ; souvent même il fait des trous qui ne sont pas en rubis.

Si tu suis mes conseils, tu n'auras pas besoin, quand la chaîne de tes jours se brisera, de remonter le cours de ta vie pour chercher des échappements, et tu pourras sans balancier te mettre d'accord avec le grand horloger de l'univers, car tu auras les mains nettes et polies et nullement gravées et guillochées par le frottement des mauvaises actions.

Adieu, mon fils, je casse mon verre de montre et ne peux plus le remplacer.

(Signé,)

ALFRED BOUILLON.

Espérons que ce brave homme au cœur d'or loge dans le ciel ; il avait bien réglé tout de même son dernier battement : ce qui est d'un grand poids.

Pourquoi ne donnez-vous jamais un sou à un pauvre diable ? demandait-on à un avare.

— Parce que l'Évangile a dit : " Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit..." Eh bien, moi, je ne voudrais pas qu'on me fit l'aumône !

**RECRÉATIONS.****JEU D'ESPRIT.—No. 1.****Charade.**

Deux syllabes forment mon nom,  
Prenez cinq fois mon premier  
Et vous aurez mon second.

**Enigmes.**

Nous sommes deux frères jumeaux  
Qu'une secrète antipathie  
Force à demeurer dos à dos.  
Sans nous être vus de la vie.  
Même vertu, même défaut,  
Même humeur en nous se dévoile ;  
Quand je gèle, mon frère a chaud ;  
Lorsqu'il est chaud, mon frère gèle.  
De bas en haut, de haut en bas,  
Nous alternons dans notre route.  
Lorsqu'il y voit, je n'y vois pas.  
Quand je vois clair, il n'y voit goutte.  
Quoique nous soyons bien connus  
Sur la terre et même sur l'onde,  
Nul mortel ne peut dans le monde  
Se vanter de nous avoir vus.

**Bouts rimés.**

Traitez avec humeur n'importe quel  
sujet avec les rimes suivantes :

(Genre V. Hugo.)

abordage  
carambolage  
patron  
chaudron  
Le Tasse  
demi-tasse  
chacal  
bocal  
horloge  
loge  
briquet  
ioquet  
assemblée  
d'emblée  
calembourg  
tambourg

**Logogriphe.**

Sur mes cinq pieds avec vigueur  
Des airs je traverse l'espace ;  
Mais si l'on m'arrache le cœur,  
On verra ce qui sert, lecteur,  
À les franchir avec audace.

**Metagramme.**

De gros animal que je sus  
Je veux offrir un doute à la raison humaine,  
Et je dis bêtement qu'un de mes pieds domus  
Chacun peut m'avaler sans peine.

**Problème.**

Quelle ressemblance y a-t-il entre Eldison et les Bacchantes ?

N. B.—Les Réponses ou Solutions aux problèmes ci-dessus, paraîtront au prochain numéro.

# Bulletin des annonces.

## AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes dont les noms sont autorisés à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de l'abonnement,—comme devra le faire tout abonné là où il n'y a point d'Agent.—des Remises leur seront faites sur leur argent de la malle.

### PROVINCE DE QUÉBEC.

#### VILLES.

Lieux.	Noms des Agents.
Montréal.....	Ignace St. Amour.
Québec.....	J. O. Filteau.
Trois-Rivières.....	P. L. Hubert, N. P. Rimouski.....
Lévis.....	Aph. Couillard.
Sherbrooke.....	Elzéar Bédard.
St. Hyacinthe.....	F. X. Désève
Sorel.....	J. de la Broquerie-Taché.
St. Jean.....	J. O. Weilbrenner.
	Jean Bourguignon

#### CAMPAGNES.

Paroisses.	Noms des Agents.
Arthabaskaville.....	Aimé Dion.
Compton.....	L. N. Chartier.
Hull.....	S. Dumontier.
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent.
Kamouraska.....	P. C. Dupuy.
Longueuil.....	F. X. Valade.
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp.
Ste. Anne de la Pocatière.....	G. L'Évêque.
St. Charles.....	P. P. Dallaire
St. Estache.....	Daniel Ethier.
St. Foye.....	Félix Belleau.
St. Henri de Lauzon.....	G. Roy.
St. Hugues.....	E. Lafontaine.
St. Romuald (Lévis).....	Joseph Fortin.
Ste. Rose.....	A. E. Léonard.
St. Tite.....	J. N. Buist.

#### MANITOBA.

St. Boniface.....A.A. Larivière.

#### ÉTATS-UNIS.

Lieux.	Noms des Agents.
Détroit. (Mich.).....	Ed. Racicot.
Northampton. (Mass.).....	A. Ménard.
Putnam. (Conn.).....	E. Vinet.
St. Albans. (Vermont).....	Dr. G. Thibault.

Geo. P. Rowell & Co's.  
Newspaper Advertising Bureau.  
10 Spruce Str., New-York.

### AGENTS DEMANDÉS.

Nous avons besoin d'Agents auxquels nous paieront \$100 par mois, à part les dépenses ordinaires, ou nous leur allouerons une large commission pour la vente de nos nouvelles et étonnantes inventions.

Pas de déception.  
Echantillons fournis gratuitement sur demande.

S'adresser à

Sherman & Cie.,  
Marshall, Mich., Etats-Unis.

Alexandre Caron,  
AGENT D'ASSURANCE  
Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRES MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.

### EN VENTE.

LE  
FOYER DOMESTIQUE,  
Pour les années 1876, 1877. et 1878.  
PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

Ed. PHILIBERT,  
AVOCAT.

Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 76, Québec, rue St. Pierre,

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M

LA

# GAZETTE D'OTTAWA,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL, AGRICOLE et LITTÉRAIRE.

CE JOURNAL EST PUBLIÉ

## TOUS les JOURS,

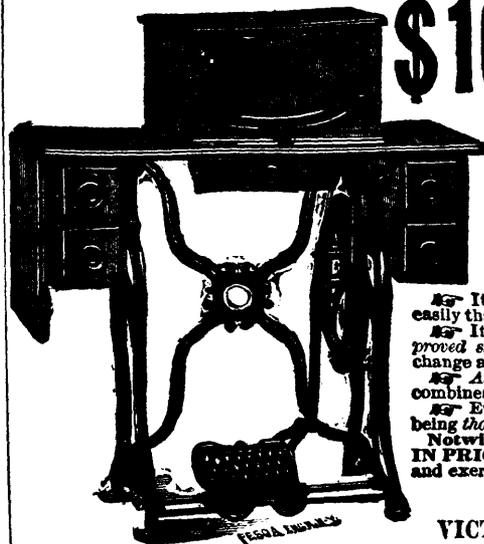
### A raison de \$4 par an.

# \$10. SAVED!

Buy the IMPROVED

# VICTOR

Sewing Machine.



It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.

It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.

All the sewing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.

Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch Office, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

# Bulletin des Annonces.

## Le PORTRAIT de Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux Bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

NOUVELLE PROPOSITION.

## HISTOIRE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS CHARITABLES

### DU CANADA,

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours

Cet Ouvrage, dont la 1ère Livraison vient de paraître, devra former Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans*, etc., et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de 50 centins par chaque Livraison, les frais de poste compris au lieu de \$1.00, comme ci-devant, afin de faire écouler plus activement l'Ouvrage. Quatre Livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1ère Livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1ère Livraison, car le tirage, à l'avenir, sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente de ce premier Cahier.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique*, Ottawa.

DIXÈME ANNÉE.

## L GAZETTE DES FAMILLES, PARAISSANT LES 1er et 15 du Mois. \$1 par an.

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette REVUE, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par Cahier de DOUZE pages, double colonne; (outre le Couvert destiné aux Annonces) formant à la fin de l'année un magnifique volume de près de 300 pages de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada.....\$1.00 par année, payable d'avance.  
Etats-Unis.....1.10 do do  
Europe.....1.50 do do

On s'abonne chez tous les *Maitres de Poste*, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

— Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant l'année de 1877, à raison de \$1

# Imp. du "Foyer Domestique"

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions de luxe et de goût, avec promptitude et à bas prix.